

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 23.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 7 JUIN 1877

SOMMAIRE

Correspondance européenne. — La crise, par L. O. David. — Les lettres canadiennes. — Les littérateurs canadiens en France, par L. O. David. — L'album de l'Institut d'Ottawa. — L'abbé. — La Saint-Jean-Baptiste. — Les Noces d'Or de Pie IX. — Le délégué apostolique à Montréal. — Les pèlerins canadiens à Montréal. — Bibliographie : Hommage aux jeunes catholiques libéraux ; De l'intervention du prêtre dans l'ordre intellectuel et social. — Explication du tableau dogmatique de la Propagation de la Foi. — Choses et autres. — Les rois bergers. — Prix du marché de détail à Montréal. — Le Sorcier du Mont Granier (suite). — Clérical, par Bathild Romniol. — Revue de la semaine. — Faits divers. — Les échecs. — Le jeu de dames.

GRAVURES : Mgr. Conroy, évêque d'Arday, ahlégat pontifical en Canada ; Mgr. Hannan, nouvel archevêque d'Halifax, N.-E. ; Tableau dogmatique et historique de la Propagation de la Foi ; La guerre d'Orient : Vue de Bayazid, en Asie, pris par les Russes ; Constantinople ; Embarquement de troupes pour le Danube ; Constantinople ; Embarquement d'artillerie pour l'Asie, sur le *Medjide*, vaisseau blindé ; Guerre d'Orient : La flotte turque ; Départ du Czar pour aller prendre le commandement de l'armée du Danube.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

Paris, le 16 mai 1877.

Mes dernières lettres vous laissaient pressentir que, sous le ciel assombri des incidents parlementaires, se formait un grand orage, n'est-ce pas ? Eh bien, il a éclaté inopinément hier.

Les premiers souffles de l'ouragan ont commencé leur œuvre, et le ministère Jules Simon a été emporté, à la surprise générale. Quand je dis surprise, je parle du gros public, de ceux qui croient les yeux fermés et ne jugent des acteurs que sur leurs costumes et d'après les décors.

Pour les esprits perspicaces, auxquels la faveur, l'intérêt ou le devoir ouvrent les coulisses politiques, la chute du cabinet ne les a point étonnés : la fin était prévue, ses jours étaient comptés.

Ebranlé déjà par une politique de concessions et d'expédients, ayant mécontenté ses propres partisans, sans s'être rallié, parmi ses adversaires, les indécis et les timides, qui, en tous pays, n'attendent qu'une occasion opportune pour se ranger du côté du pouvoir, le ministère, fort en apparence, mais au fond discrédité, a franchement eu le sort qu'il méritait.

N'avoir pas su ou pu offrir, à l'occasion de la campagne entreprise contre le catholicisme, bien que déguisée sous le prétexte d'une guerre au *cléricalisme*, les garanties que la *massé conservatrice* attendait, a suffi pour décider en un jour du sort du cabinet.

Comme je vous l'écrivais, la motion de M. Leblond, adoptée par plus de trois cents voix, motion ainsi conçue : " La Chambre, confiante dans la fermeté du cabinet, et certaine qu'il saura user des moyens légaux qu'il a à sa disposition pour résister aux empiétements du *cléricalisme*, passe à l'ordre du jour," a décidé de la conduite ultérieure du Maréchal.

A l'effroi causé par l'adoption de cet ordre du jour, la belle lettre du cardinal Guibert, archevêque de Paris, lettre dans laquelle le prélat réclamait les droits des catholiques et affirmait la liberté de l'Eglise, a signalé les périls où l'on courait.

Afin de répondre à cette sorte de défi, le Sénat, par l'organe de M. de Franclieu, devait, à son tour, adresser une interpellation au gouvernement. Mais le moment venu, et après une délibération des membres de la droite, l'avis contraire a prévalu. C'est Mgr. Dupanloup qui a réussi à faire changer les desseins de la droite.

Imaginez-vous la foudre tombant par un beau soleil au milieu d'une foule joyeuse dansant un jour de fête sur une place publique, et vous aurez l'effet de l'étonnement

mêlé de stupeur causé par la fin de ce cabinet dissous, non par la Chambre dont il relève, mais par une lettre présidentielle équivalant presque à un décret.

En somme, le Président use de son droit constitutionnel en se séparant d'un ministère qu'il pense ne pas représenter l'opinion. C'est au pays à prononcer entre la Chambre et la politique présidentielle. La dissolution sera certainement l'effet de la chute du cabinet, et dans trois mois, nous aurons la réponse de la France.

Les boulevards et les rues de Paris présentaient, hier soir, une grande animation. On discutait l'événement du jour, ses causes et ses suites ; et Dieu sait si les commentaires allaient leur train.

" On l'a renvoyé comme un galeux, criait un passant, en parlant de M. Jules Simon : on ne lui a pas même donné ses huit jours ! "

D'autres discutaient sérieusement la question de la constitutionnalité.

Écoutons un orateur qu'un groupe entourait : " Nous avions dit, dans la constitution du 14 janvier 1852, un article 6 qui disait : ' Le Président de la République est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours droit de faire appel.' "

— Oui, répondait un autre d'une voix plus haute. Mais cet article a été abrogé, et nous vivons sous la constitution du 25 février 1875, dont l'article 6 est ainsi conçu : " Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels. "

" Le Président de la République n'est responsable que dans les cas de haute trahison. "

Ici, l'on accuse les cléricaux d'avoir conseillé le Maréchal ; l'on dit ailleurs que ce sont les orléanistes : MM. de Broglie, Buffet, que l'on charge du fait.

Rien de curieux et d'original comme d'écouter sur les boulevards ces promeneurs, ces groupes parlant haut et gesticulant avec animation.

" Quels seront les futurs ministres ? demandait l'un : M. d'Audiffret-Pasquier ! Pourquoi pas M. de Fourtou ou M. de Broglie, ou M. le duc De Cazes ? "

— Tout est possible, répondait l'autre.

— Oui, faisait un troisième interlocuteur : mais ce sera alors un deuxième ministère de combat, et alors... ? "

Devant la façade du Grand-Hôtel stationnait une foule énorme ; car, on attendait les résultats de la réunion plénière de toutes les gauches convoquées dans les salles de l'établissement. Il y avait à peu près trois cents députés présents. Il s'agissait de savoir si l'on allait accepter le ministère nouveau, attendre ses actes pour le juger, ou bien si, le récusant dès d'abord, l'on allait forcer le Président à recourir au remède *in extremis*, la dissolution.

La résolution présentée par M. Gambetta et adoptée à l'unanimité, est venue le 17 mai à la tribune. Voici le littéral de cet ordre du jour :

La Chambre, considérant qu'il lui importe, dans la crise actuelle, et pour remplir le mandat qu'elle a reçu du pays, de rappeler que la prépondérance du pouvoir parlementaire s'exerce pour la responsabilité ministérielle est la première condition du gouvernement du pays par le pays, que les lois constitutionnelles ont eu pour but d'établir ;

Déclare que la confiance de la majorité ne

saurait être acquise qu'à un cabinet libre de son action et résolu à gouverner suivant les principes républicains, qui peuvent seuls garantir l'ordre et la prospérité au dedans, et la paix au dehors ;

Et passe à l'ordre du jour.

Maintenant, à vrai dire, les personnes bien informées pensent que MM. de Broglie et Buffet sont les instigateurs de ce coup d'état à l'intérieur ; que depuis longtemps ce changement se tramait, et que l'on a voulu dévancer l'époque du renouvellement des conseils généraux, afin d'en disposer pour les élections prochaines, et avoir ainsi pour soi tout l'outillage administratif.

L'interpellation des catholiques au Sénat n'aurait pas eu lieu à cause de ce coup, connu de quelques initiés. La faire, c'eût été donner trop beau jeu aux républicains, en portant une question de politique intérieure sur un terrain aussi brûlant. D'ailleurs, le nouveau ministère aura pour lui les ravages du phylloxéra, le poids des impôts, les complications extérieures que l'on redoute ; et si la récolte s'annonce mal, les nouveaux auront autant d'atouts dans leur jeu.

Je ne me porte garant d'aucun de ces on-dit, mais en homme impartial, je vous raconte ce que j'ai entendu de tous côtés.

On prête aussi aux princes d'Orléans le plan ci-dessous :

10. Augmenter les difficultés du gouvernement républicain, après avoir fait croire au pays que M. Jules Simon est la dernière carte du parti républicain, qu'après lui il n'y a de possible que la plus extrême démagogie, et que, le jour où il aura échoué, il n'y aura qu'à choisir entre le néant et la réaction ;

20. Ce travail accompli, appeler au commandement de Paris le duc d'Aumale, comme le Directoire fit pour Augereau à la veille du 18 Fructidor ;

30. Ajourner les Chambres et prendre pour un mois tous les pouvoirs ;

40. Attendre si, dans l'intervalle, ne se produirait pas une guerre extérieure qu'on aurait l'air de subir, mais qui permettrait à ce même duc d'Aumale de revenir, dans un pays qui passe pour changeant et enclin à accepter le fait accompli, solliciter, avec le prestige de la victoire, la nomination d'une Chambre disposée à l'élire Président dans le futur Congrès ;

50. Transformer, en 1880, la présidence républicaine en stathouderat princier, et " réveiller l'esprit monarchique " en réorganisant une cour dont, paraît-il, le besoin se fait sentir.

Espérons que si ces prévisions se réalisent, le comte de Chambord sera au poste pour empêcher ses bons cousins d'Orléans d'oublier ses droits et ses légitimes prétentions.

L'Allemagne arme sur les frontières, en Alsace et en Lorraine, et l'ambassadeur d'Italie, le général Cialdini, en apprenant la retraite de M. Jules Simon, s'est empressé de lui rendre visite.

S'il revient une Chambre conservatrice dans quatre mois, ce sera fort bien. Mais si la majorité se trouve républicaine, qu'arrivera-t-il ?

Un fait curieux, en désaccord avec nos habitudes parlementaires, et qui me frappe, c'est l'arrivée au pouvoir de certaines personnalités telles que MM. de Broglie, Fourtou, de Meaux, etc., qui ne sont point obligés de faire ratifier leur charge de membres du cabinet par leurs électeurs. Ils ont, été la plupart, quatre fois membres de cabinets divers, et jamais ces messieurs n'ont eu besoin de faire ratifier, en leurs personnes, le choix de l'Exécutif.

— Si tous les jours se suivent, ils ne se ressemblent pas : M. Jules Simon s'en est aperçu, et Billoir, d'horrible mémoire, l'a appris une fois pour toutes. Ce criminel a payé sa dette à la justice. On a craint,

sans doute, une trop grande foule à l'exécution ; car, le veille au soir, les journaux parlaient même de l'espoir d'une commutation de peine. Il n'en a rien été. Dans la nuit, l'exécuteur et ses aides ont dressé la guillotine. Les préparatifs achevés, le bourreau a prévenu le directeur de la prison que tout était prêt. On s'est rendu dans la cellule du condamné, qui dormait profondément. Il a fallu le secouer même pour l'éveiller. Il pouvait être quatre heures du matin. Tandis qu'il ouvrait péniblement les yeux, le greffier lui a annoncé que son pourvoi ayant été rejeté, sa dernière heure était sonnée. Le condamné a entendu la messe. On a procédé à la toilette, c'est-à-dire à la coupe des cheveux. L'opération terminée, on lui a lié les mains derrière le dos, couvert les épaules d'une capote de laine grise, et les grandes portes de la prison se sont ouvertes.

Les montants de la fatale machine ont été les premiers objets qui ont frappé les yeux du condamné.

Un escadron de cavaliers, un piquet de soldats, une escouade de sergents de ville, et quelques rares curieux, s'agitaient confusément dans une brume humide autour de l'échafaud. Après avoir embrassé son confesseur, Billoir monte les degrés d'un pas ferme. Arrivé sur la plateforme, le bourreau lui place la main sur l'épaule. Du même coup, les pieds trébuchant sur la bascule, le corps s'abat tout de son long sur une planche, qui, glissant entre deux rainures, porte, avec la vitesse de l'éclair, la tête sous le couteau. La masse d'acier tombe instantanément avec un bruit sourd, et la chose est faite. Tout cela en quelques secondes. La vue de l'appareil, les détails, le public, la mise en scène est plus horrible que l'opération, puisque opération il y a ; car elle s'entend plus qu'elle ne se voit.

Ces tristes cérémonies, qui le croirait ? attirent, comme les premières représentations, un public spécial. C'est affreux. Ainsi, pendant toute la semaine qui a précédé l'exécution, des masses de personnes ont passé la nuit sur la place, afin d'assister à ce dénouement qu'ils apprécient en connaisseurs. Ces dilettanti de la mort ont été déçus cette fois.

Moyaux, lui, l'assassin de sa fille, la petite Jeanne, le triste héros du puits de Bagnaux, a échappé à la mort. Le jury a trouvé, dans son cas, des circonstances atténuantes. Est-ce parce que le puits était à sec et qu'il mesurait quatre-vingt-dix pieds de profondeur ? Franchement, l'arrêt condamnant le misérable aux travaux forcés a surpris le public.

A propos du procès Moyaux, la salle du tribunal avait été de nouveau, ainsi que je vous le disais dans ma dernière lettre, au sujet des débats Billoir, transformée en salle de spectacle. Parmi les assistants on remarquait encore l'ambassadrice d'Allemagne, et M. Alexandre Dumas, suivant attentivement les débats et prenant des notes, sans doute pour quelque sujet de pièce.

L'affluence était si grande, que, dans leur préoccupation à sortir, nombre de personnes ont oublié quelque chose, soit sur les banquettes, soit dans le prétoire, et même dans les bancs de la presse. Ainsi, on a ramassé une quantité de roulettes, de cannes, de mouchoirs, de parapluies, et jusqu'à des pardessus qui avaient été laissés là par leurs propriétaires.

—Puisque nous parlons spectacle, un mot du Théâtre français, et d'un détail de mœurs nationales. Le directeur de cette scène, M. Perrin, a inauguré, chaque mardi, une sorte de spectacle gala, auquel le noble faubourg et l'élite de la société parisienne se font un honneur d'assister. Il va sans dire que, ce jour-là, toutes les loges et les fauteuils sont loués d'avance. Inutile d'ajouter aussi que les pièces jouées constituent la fine fleur du répertoire. *Jean d'Acier*, pièce républicaine d'allure et de ton, a été servie d'abord.

Comme c'était une nouveauté, une première, on l'a acceptée; mais l'éloge de cette sombre époque de la Terreur choquait naturellement beaucoup d'oreilles. Or, comme compensation, le main directeur a donné, mardi dernier, *Mademoiselle de la Saiglière*, pièce dans laquelle un vieil émigré, marquis de haut lignage, persifle fort spirituellement monsieur *Buonaparte* et la nouvelle noblesse. On a applaudi, comme bien vous pensez.

Cet éclectisme dramatique a du bon. D'abord il profite à la caisse du théâtre, et satisfait à la fois les goûts et les partis. Les amis du passé font fête aux sorties du marquis, et les niveleurs modernes acclament les tirades démocratiques du jeune auteur, M. Lomon, qui a 26 ans.

—La place paraît appartenir aux jeunes, en ce moment : la politique à Gambetta; la musique à M. Mussenet, compositeur du *Roi de Lahore*; la peinture à M. Bonnat; la littérature à M. Emile Trala. Partout des jeunes. A la Comédie-Française : Lomon et son *Jean d'Acier*; à l'Odéon : Déroulède avec *l'Helman*; à l'Opéra-Comique : Gallet, Poirson, Delahaye, Maréchal, Chaumet; au Lyrique; Joncière, Salvayre, Blavet; à la Porte-Saint-Martin, Lubomirski; aux Folies-Dramatiques, Planquette.

Assisterions-nous à la renaissance de l'art dramatique, et verrions-nous enfin disparaître les pâles fantômes, usés jusqu'à la corde, qui tiennent depuis si longtemps les théâtres parisiens? Ce qu'il y a de certain, c'est que la plupart des scènes sont aujourd'hui au pouvoir des jeunes auteurs.

Mais la politique prime tout et absorbe les esprits.

A la séance de jeudi, l'ordre du jour de M. Gambetta, adopté à la séance du Grand-Hôtel, a été voté à la Chambre par 355 voix contre 154, sur 509 votants.

L'agitation était grande dans Paris, et l'on s'entretenait partout des suites de ces complications nouvelles.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, au milieu des lumières et des fleurs des salons de l'Elysée, pendant la soirée de réception que le Maréchal donne chaque semaine, on a connu la composition du nouveau ministère, dont voici les noms :

Présidence du conseil et ministère de la justice : de Broglie (prononcez : Breuil); Ministère de l'Intérieur : de Fourtou; Ministère des finances : Caillaux; Ministère des travaux publics : Paris; Affaires étrangères : De Cazes; Ministère de l'Agriculture et du Commerce : de Meaux; Ministère de l'Instruction publique et des cultes : Brunet; Guerre : Berthaut.

Un message du Président de la République a expliqué aux Chambres les causes de la retraite du ministère. Un décret a ensuite prorogé les Chambres jusqu'au 18 juin.

Ce que l'on redoute ici, et non sans raison, ce sont les complications extérieures. Vous avez sans doute remarqué la visite de l'ambassadeur d'Italie à M. Jules Simon, au moment de la disgrâce de celui-ci; et peu après, l'ambassadeur avait une autre entrevue avec le Maréchal. On ne doute point ici que l'Italie, poussée par l'Allemagne qui lui promet la Savoie et l'Illyrie, n'écoute son puissant allié. Ce serait donc une seconde campagne de France, avec le désavantage de la frontière méridionale à défendre. Espérons que rien de cela n'arrivera.

A propos de l'Italie, vous savez que la motion Mancini, laquelle constitue tout un code de loi contre le clergé, a été rejetée par le Sénat italien, après avoir été cependant adoptée par la Chambre des députés. Ici encore, lutte et désaccord entre les deux Chambres du parlement.

Une dépêche, reproduite d'un journal

anglais, a annoncé que le général Charette allait se joindre, avec d'anciens compagnons d'armes, à la Légion Etrangère que le général Klapka forme en Turquie. Bien que l'on compose, dit-on, l'effectif de cette Légion de Hongrois, de Polonais et de Zouaves Pontificaux, la nouvelle n'en est pas moins fautive de tous points. Le Général reste à Paris.

L'autre jour, passant dans la rue Laffitte, j'aperçus, entrant, sortant de la cour de l'hôtel de l'ambassade ottomane, un vrai peloton de guerriers aux uniformes les plus bigarrés. Le dulman du hussard hongrois se mêlait à la tunique du fantassin allemand; le casque luisant du cuirassier, au bonnet à poils du grenadier; les chapeaux à plumes multicolores, les uniformes brodés, soutachés, à brandebourgs, donnaient à ce défilé un air original et pittoresque. Je m'informai, et l'on m'apprit que tous ces gaillards, ayant sans doute loué ces uniformes pour la circonstance, venaient offrir leurs services à la Turquie. Je présume que l'ambassade aura refusé ces auxiliaires, qui ressemblaient plutôt à des figurants de théâtre qu'à des héros en retraite d'emploi. Le gouvernement, d'ailleurs, ayant publié sa déclaration de neutralité, aura sans doute donné des ordres sévères, car le lendemain, la mascarade avait vécu.

—La fête des boulangers, qui ont pour patron saint Honoré, a eu lieu mercredi. Une procession, composée de plus de huit cents membres, après avoir entendu la messe à l'église de la Trinité, a parcouru diverses rues de la capitale. Chaque membre avait à la boutonnière un ruban vert portant l'image du saint de la confrérie, entourée d'épis d'or.

Des bannières de toutes formes se voyaient dans le cortège, précédé et suivi d'un corps de musique. Cela m'a réconforté de voir, dans ce Paris si incrédule, défilier une procession en l'honneur d'un des grands saints de l'Eglise.

—En dépit des événements, le printemps s'achève, mais il ne nous a point prodigué ses sourires : pluie, vent, bourrasques et giboulées pendant tout le mois. Et cependant, les Champs-Elysées ont encore des fleurs et des ombrages, et le beau monde les envahit de quatre à six heures.

A ce moment, rien de beau, de grand comme cette avenue qui s'étend entre l'Arc de l'Etoile et les ruines béantes des Tuileries. D'un côté, le palais avec sa tradition de souverains; de l'autre, la porte triomphale avec ses trophées. Entre les deux, le Paris des hôtels princiers, des massifs d'arbres, des eaux, des groupes, des statues.

Dans l'après-midi, le soleil irradie tout à coup ces larges allées, mettant des aureoles aux pierres, des étincelles aux vernis, ajoutant la toute-puissance de la lumière aux éblouissements de l'art et du luxe.

Dans la soirée, l'éclairage donne à ces lieux un aspect féerique. De chaque côté, un double cordon de lumières étend sa ligne de feu; dans les allées latérales, les girandoles des cafés chantants, leurs verres de diverses couleurs, mêlant leurs reflets à ceux des lanternes des voitures qui courent de ci de là, comme des feux follets, produisent des effets étranges et saisissants.

Paris seul peut offrir un coup-d'œil aussi pittoresque, et nulle capitale de l'Europe ne présente un aussi magnifique tableau.

Pour finir, un fait curieux. La semaine dernière, la capitale de la France républicaine avait dans ses murs toute une légion de têtes couronnées. On se serait cru au Congrès de Vérone. L'ex-roi de Naples, François II, Don Carlos, le roi de Hanovre, l'empereur du Brésil, le prince de Galles, donnaient ou recevaient des fêtes plus brillantes les unes que les autres.

Et maintenant, laissons la parole aux événements, qui nous réservent peut-être des surprises.

—On a célébré à Ottawa, jeudi dernier, le cinquantième anniversaire de la fondation de la ville, par le colonel By.

LA CRISE

Le télégraphe nous a appris qu'une des raisons pour lesquelles le maréchal MacMahon a demandé la démission de M. Jules Simon, est qu'il avait laissé la majorité de la Chambre abolir la loi sur la presse votée en 1875. Cette loi avait été passée, il y a deux ans, pour réprimer des abus de langage que les circonstances rendaient plus dangereux que d'ordinaire; mais l'abrogation de cette loi ne donnait pas carte blanche à la presse; car les anciennes ordonnances passées sous la monarchie reprenaient leur autorité.

Dans tous les cas, comment Jules Simon pouvait-il combattre non-seulement ceux qui voulaient tempérer les rigueurs contre la presse, mais même ceux qui auraient proposé de proclamer la liberté absolue de tout dire, lui qui disait en 1868 :

M. Jules Simon. — Maintenant, j'irai plus loin, et je demanderai, sans ambages, le droit d'outrager une religion.

Le temps approche où toutes les fictions et toutes les barrières vont enfin disparaître, et où sera absolu le règne de la critique, qui est la véritable souveraine de la démocratie et des sociétés modernes.

Je vote d'ici le premier pour une loi que je crois celle d'un avenir prochain, pour une loi sur la presse ainsi formulée :

« La pensée est libre, sans restriction et sans réserve. »

Pour prouver que la liberté de la presse n'est pas possible en France, il suffira de citer ce que vient d'écrire Rochefort dans sa *Lanterne*. Voici comment parle de Jésus-Christ l'un des chefs du parti radical, l'un de ceux entre les mains desquels la révolution voudrait remettre le sort de la France :

Si ce garçon-là avait voulu s'appliquer un peu, il aurait admirablement réussi dans la charpente. Mais ses parents ne pouvaient le tenir, il était toujours dehors. Quand il arrivait à faire une demi-journée, c'était tout le bout du monde. S'en allait perpétuellement causer avec des savants de choses qui ne le regardaient pas. Aussi avait-il fini par bousiller tout ce qu'on lui donnait à faire. On le renvoyait de tous les ateliers. Et pourtant, ça n'était pas l'intelligence qui lui manquait pour son état. Quand on lui a présenté la croix où il allait mourir, il s'est écrié au premier coup d'œil :

« C'est bien mal raboté, ça doit venir de chez un tel... »

Et l'on croit pouvoir fonder la république en France avec des vauriens comme celui qui a écrit ces lignes! On est surpris que MacMahon, qui n'a jamais été républicain, ne veuille pas être l'instrument des Gambetta et des Rochefort!

Il n'y a pas de doute que MacMahon n'aurait pas agi comme il a fait si on ne l'eût pas complètement dégoûté, si les excès des radicaux, leurs opinions anti-sociales et anti-religieuses, ne l'avaient convaincu qu'il devait arrêter la France sur la pente de l'abîme.

D'ici à un mois, il est difficile de dire ce qui va arriver, mais l'opinion générale est que l'intention de MacMahon est de dissoudre la Chambre aussitôt qu'elle se réunira, et de tâcher d'avoir une majorité plus conservatrice. Mais pour dissoudre la Chambre, il faut le consentement du Sénat. Ensuite, si la prochaine Chambre était aussi républicaine et radicale que la Chambre actuelle, comment MacMahon et son cabinet gouverneraient-ils?

Evidemment les partis en France veulent à tout prix se soustraire à la responsabilité d'avoir commencé la guerre civile; républicains comme bonapartistes et monarchistes se surveillent afin de ne pas se laisser emporter; mais il viendra un moment fatal où la lutte sera inévitable.

* *

Pour mieux faire comprendre la conduite de MacMahon et son retour vers la droite, il est bon de publier ce que les journaux républicains et radicaux, qui représentent les idées de la majorité de la Chambre, écrivaient tous les jours contre les catholiques et le clergé, contre le président lui-même et le ministère Jules Simon, qui ne leur convenait plus. On s'expliquera que MacMahon ait jugé à propos de rebrousser chemin, afin de ne pas être bientôt le président d'une république administrée par des socialistes.

Voici ce qu'écrivait la *Marseillaise*, le 10 mai, à propos des pèlerins en route vers Rome :

Représentez-vous cinq ou six cents imbeciles, claquemurés par escouades dans les compartiments complets d'un train de wagons de troisième classe. Les femmes y sont en majorité, mais elles sont vieilles, laides et vulgaires. Les hommes, peu nombreux, ont cette apparence béate qui distingue partout l'institution des sacristins de village, et qu'on appelle de la graine de jobards à Pantin.

Tout ce monde, l'œil inerte, la bouche entrouverte, les bras pendants, les jambes plus dociles encore que les bras, mange, boit, chante et... descend de wagon au commandement de *caporaux en soutane, gras, joflous, noirs, cafards*, et s'il se peut, d'aspect et d'encolure plus vulgaire encore que le plus goujat de ses paroissiens. C'est ce qu'en langage de confrérie, on appelle le représentant de Dieu sur la terre.

Voici maintenant ce qu'elle disait du Président :

Il ne restait plus aux conservateurs, ces conspirateurs du mois de Marie, qu'à trouver l'homme qui consentirait à recueillir ce pouvoir et à rester entre leurs mains un instrument docile, maniable, prêt à être toujours et partout l'exécuteur inconscient de leurs basses-œuvres. Ils songèrent au maréchal de MacMahon, glorieusement vaincu sur tous les champs de bataille par les Prussiens, mais qui était entré en triomphateur dans Paris mitraillé, incendié, parcourant les boulevards et les faubourgs jonchés des cadavres des gardes nationaux fédérés. Il avait rétabli l'ordre comme à Varsovie!

Tous les jours, les autres journaux radicaux, le *Radical*, le *Ralliement*, la *Lanterne* et une dizaine d'autres contenaient des attaques à peu près semblables.

Jules Simon lui-même n'était pas plus épargné que le président.

Que leur fallait-il donc à ces gens-là? Gambetta! Mais Gambetta lui-même, obligé d'être plus modéré au pouvoir, n'aurait pas duré trois mois. Ce qu'il leur faut évidemment, c'est du Rochefort et du Naquet. Peut-on reprocher à MacMahon de n'avoir pas voulu le leur donner?

Comme nous l'avons dit souvent, ce ne sont pas les monarchistes qui vont ramener la monarchie ou l'empire, mais les radicaux, les fous-furieux qui écrivent des abominations comme celles que nous reproduisons depuis quelque temps. La république se tue en France par ses excès et ses abus; c'est l'histoire éternelle de toutes les causes, de tous les partis.

L. O. D.

LES LETTRES CANADIENNES

Le septième volume de la Société Historique du Wisconsin contient la biographie de Charles de Langlade, l'un des pionniers du Wisconsin, par M. Joseph Tassé. Il y a, dans la préface de ce volume, un éloge flatteur de cette biographie intéressante, que nos lecteurs se rappellent avoir lue dans *L'Opinion Publique*.

C'est une dame, madame Sarah Fairchild Dean, qui l'a traduite pour la Société; elle a bien réussi.

Voilà encore une preuve que les œuvres de nos écrivains ne sont pas inutiles et sans gloire pour le nom canadien, qu'elles sont quelquefois mieux appréciées à l'étranger que chez nous.

L'hommage rendu par la Société Historique du Wisconsin, société composée de savants et d'hommes des plus distingués, honore non-seulement M. Tassé, mais les lettres canadiennes.

Le *Tour du Monde*, un journal français, contenait dernièrement, sous la signature de M. de Lamoignon, un long extrait de la brochure de M. Tassé sur la vallée de l'Outaouais, le commerce de bois, la vie des chantiers, etc.

Pourtant, il y en a qui prétendent qu'on ne devrait plus écrire au Canada. M. Chauveau lui-même n'aurait pas dû publier son dernier livre, qui a été si bien apprécié en France.

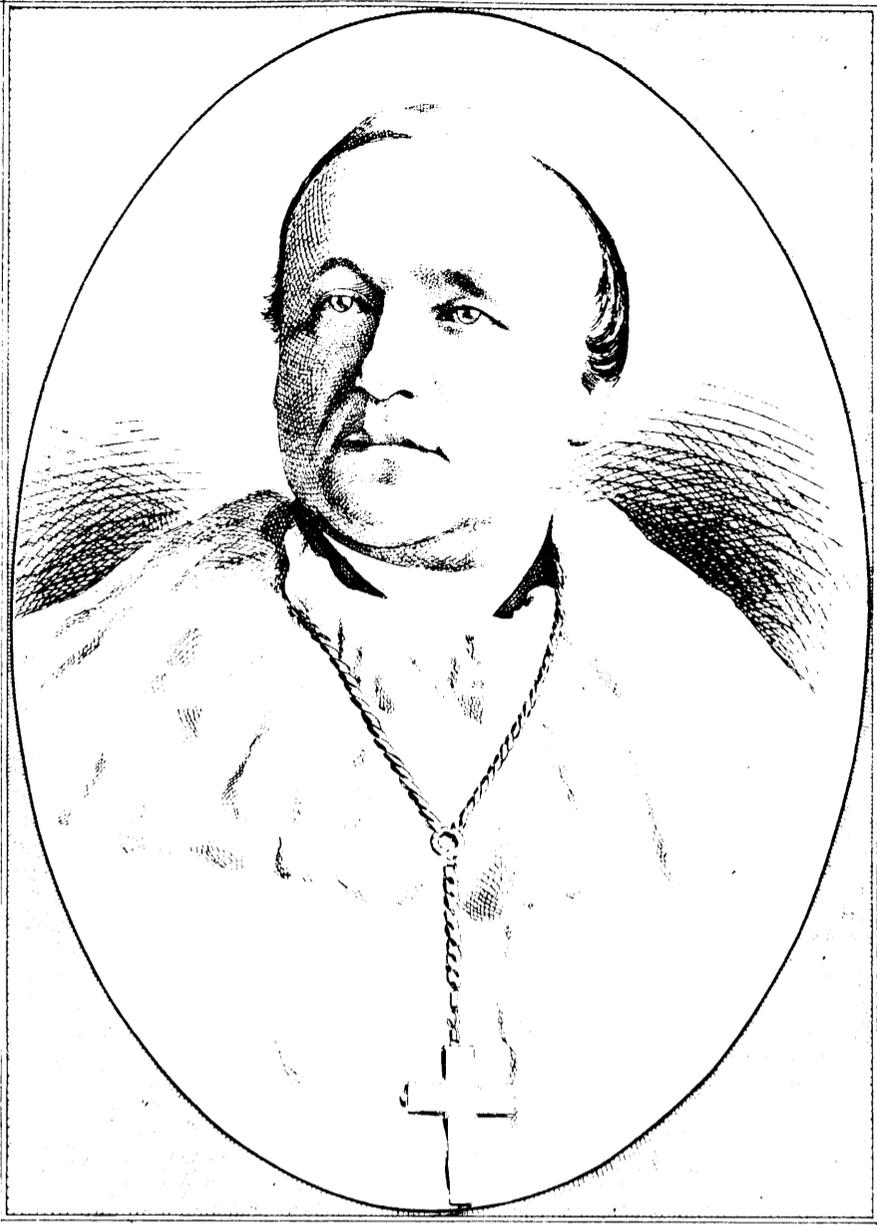
* *

LES LITTÉRATEURS CANADIENS EN FRANCE

M. De Cazes vient de faire, dans le *Monde* de Paris, l'appréciation suivante du talent de notre poète canadien, M. Lemay.

M. De Cazes publie en même temps, comme échantillons, deux charmantes poésies de M. Lemay :

Pamphile Lemay est, sans contredit, celui de



MGR. CONROY, EVÊQUE D'ARDAGH, APOSTAT POSTIFICAL EN CANADA



MGR. HANNAN, NOUVEL ARCHÊVÊQUE D'HALIFAX, N.E.

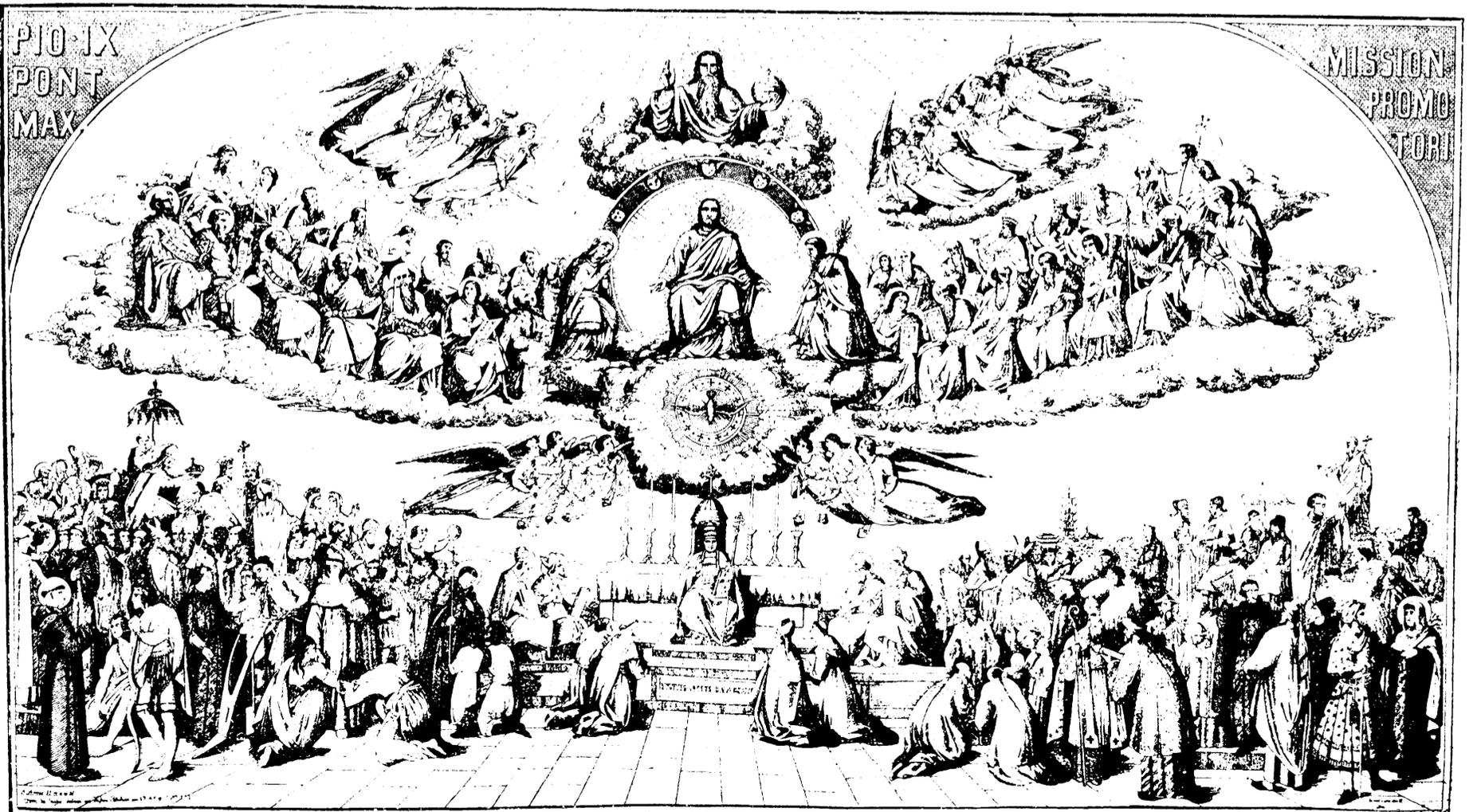


TABLEAU DOGMATIQUE ET HISTORIQUE DE LA PROPAGATION DE LA FOI - PAR LE R.P. VASSIER

tous les poètes canadiens qui a le plus produit. Plus heureux que la plupart de ses confrères qui ont eu à subir des critiques plus ou moins acerbes, ses productions poétiques ont toujours été accueillies par les éloges unanimes de la presse et la presque totalité du public lettré en Canada.

Si son vers n'est pas précisément imprégné de ce souffle sacré qui, après avoir inspiré le poète et exalté son imagination, se communique au lecteur, en revanche, il est toujours facile, harmonieux et équilibré. On n'y voit pas de ces saccades inattendues, de ces soubresauts violents dans les idées et les expressions, que l'on regrette parfois de rencontrer dans les plus belles strophes de Fréchette. S'il n'a pas de ces conceptions vigoureuses et hardies qui frappent, d'un autre côté, il n'emploie point de ces figures triviales ou risquées qui déparent souvent les œuvres des plus grands poètes.

Son caractère calme et légèrement mélancolique le porte plutôt vers l'épique ou l'idylle que vers la grande poésie lyrique. Néanmoins, il a prouvé en plusieurs circonstances que sa muse docile savait se plier, à l'occasion, aux exigences de ce genre plus élevé. Deux fois il a été couronné aux concours lyriques de l'Université-Laval, de Québec, pour deux poèmes où, en fort bons vers, il a su exprimer les plus beaux sentiments patriotiques. Il est l'auteur de plusieurs morceaux de longue haleine et d'un grand nombre de pièces fugitives; il publiait, il y a quelques années, un recueil de ses poésies sous le titre: *Essais poétiques*, et dernièrement aussi un long poème épique qu'il a intitulé: *Les Vengeances*.

Dans les *Essais poétiques* se trouvent un grand nombre de pièces détachées qui sont d'une valeur au moins égale et que beaucoup de personnes considèrent même comme bien supérieures à celles que je viens de citer, après les avoir prises un peu au hasard. Mais l'œuvre capitale de ce volume est sans contredit une traduction d'*Évangéline*, un des poèmes les mieux réussis de Longfellow, le gracieux poète américain, que M. Lemay se plait particulièrement à imiter et à traduire. Dans ce poème, dans lequel se trouvent relatés quelques-uns des épisodes les plus émouvants de l'époque où les Acadiens restés fidèles à la France, en dépit de la conquête, furent chassés de leurs foyers par les troupes anglaises et disséminés sur divers territoires des possessions britanniques, l'auteur a dû vaincre des difficultés presque insurmontables pour ne rien sacrifier des beautés du poème original.

Comme je le disais plus haut, M. Lemay a aussi publié, dans le cours de l'année dernière, un long poème épique: *Les Vengeances*. Ce qui ajoute de l'intérêt à cet ouvrage, c'est le grand nombre de scènes de mœurs de la vie canadienne, traitées avec beaucoup de verve et d'entrain. Cette œuvre, la plus considérable de toutes celles produites jusqu'aujourd'hui par le poète canadien, a été très-favorablement appréciée par un critique français distingué, qui en a fait les plus grands éloges.

Les accords de la lyre de M. Lemay sont toujours un peu lugubres, et au milieu des notes, si harmonieuses d'ailleurs, qui s'en exhalent, s'échappent parfois des accents d'une tristesse tellement amère qu'ils feraient supposer chez leur auteur des souffrances morales ou physiques d'une nature tout à fait exceptionnelle.

Pourtant, que je sache, M. Lemay n'a jamais eu trop à se plaindre de la providence, qui, jusqu'ici, me semble l'avoir traité un peu en enfant gâté.

Nous sommes heureux de l'hommage rendu en France au talent poétique de M. Lemay. Encore une preuve que, dans ce pays des lumières littéraires, on ne trouve pas nos poètes et nos écrivains sans valeur.

On a un grand défaut, au Canada: parce qu'un écrivain ou un poète ne réussit pas dans tous les genres, ne joint pas la puissance de Corneille à la tendresse de Gresset, on le trouve médiocre; on n'a pas l'air de savoir que la plupart des grands poètes de la France se sont fait une réputation en se livrant à une spécialité. La fontaine n'a-t-elle fait autre chose que des chansons; J. B. Rousseau, des odes; Gresset, des idylles; d'autres, des élégies? Il y a une infinité de nuances dans les talents en toutes branches; l'un l'emporte sous un rapport, l'autre a la supériorité sous un autre rapport; c'est pour cela qu'il est difficile de dire qui est le premier poète ou le premier écrivain de son pays. Qui est le premier aux yeux de certaines personnes, est le second ou le troisième aux yeux d'un plus grand nombre; c'est souvent une question de goût, de sympathie, d'affinités secrètes de caractères et d'esprits.

L. O. D.

ALBUM DE L'INSTITUT D'OTTAWA

La valeur de ce recueil consiste dans les autographes mêmes et non pas dans les paroles qui y sont inscrites; cependant,

quelques-unes de celles-ci ne sont pas sans mérite, comme on peut le voir par les extraits suivants:

—Ce sont bien souvent ceux qui ont été le plus comblés de bienfaits de la part de la patrie qui lui causent le plus de chagrin, qui s'insurgent contre elle et cherchent à la détruire. —L'ABBÉ L. N. BÉGIN.

—Qui aurait cru qu'après cent ans on commencerait à nous rappeler la conquête du Canada en termes de mépris, quand on ne devrait parler que d'une cession honorable qui nous a laissés sur un pied d'égalité avec les autres sujets britanniques? Croit-on que les Canadiens-français auraient mis bas les armes après la victoire de 1760, si on ne leur eût garanti cette égalité, la conservation de leurs propriétés, la jouissance de leurs droits et l'exercice de leur religion? Ils avaient du courage et ils se sont fait une position que l'Angleterre a respectée jusqu'à ce jour, et qu'on ne devrait jamais cesser de respecter, tant que, de leur côté, ils continueront à remplir leurs devoirs envers leur nouvelle mère-patrie, comme ils l'ont toujours fait. —RAPHAËL BELLEMARE.

—Réunis ou séparés, les beaux-arts répandent un lustre sur la civilisation qui les appelle en existence; les productions de l'artiste, tout aussi bien que celles du poète ou de l'orateur, indiquent clairement le point d'avancement social atteint par chaque nation respective.

De là il résulte que le pays qui n'a jamais eu de littérature distincte, n'a jamais possédé un art national.

Le bon goût et le génie doivent triompher partout ou faillir nécessairement. —ADÉLARD J. BOUCHER.

—L'homme est un animal qui a le don de raisonner et de déraisonner librement. (Tiré de mes pensées inédites.) —NAPOLÉON BOURASSA.

—Être bizarre, incompréhensible, inexplicable que l'homme! En lui, tout est contraste et déraison... Vous le voyez: il n'aime rien tant que la vie, qui est le plus grand des maux; il sait que le bonheur est impossible à trouver, et il le cherche toujours, constamment, sous toutes les formes; il croit, il espère sans cesse en l'avenir, il soupire après lui, et il n'est rien qu'il regrette plus amèrement que le passé; il aime rien de ce qu'il a, et quand il ne l'a plus, il le pleure comme s'il avait perdu à jamais son bonheur même. —ARTHUR BUIES.

—... Avant l'union (de 1841), la majorité parlementaire était catholique en Bas-Canada, et quoiqu'elle fût longtemps en lutte avec le pouvoir, fit-elle jamais une injustice à la minorité protestante? —JOSEPH CAUCHON.

—Trois ou quatre lignes, cher monsieur! C'est beaucoup, quand on songe qu'il est difficile souvent d'écrire oui ou non. Mais enfin, voici, avec mes félicitations. —L'ABBÉ CHANDONNET.

—Les peuples dont le souvenir est gardé avec le plus d'amour, de respect et de reconnaissance par la postérité ne sont pas ceux qui ont ensanglanté le monde par leurs exploits guerriers, mais bien ceux dont les écrivains ont fait étinceler ces lueurs de génie qui brillent encore et brilleront toujours. Que reste-t-il des Perses, des Huns, des Médes, des Vandales, des Goths, des Sarrasins et de tant d'autres peuples barbares et conquérants? —L. M. DARVEAU.

—Si la véritable grandeur consiste dans l'alliance de la vertu et du talent, dans l'amour et la pratique du bien, nul parmi nous ne fut plus grand que l'honorable Auguste-Norbert Morin. —L. O. DAVID.

—Peut-être qu'en lisant les anciennes légendes du pays, nos enfants auront du plaisir à comparer leurs croyances, leurs mœurs et leurs coutumes avec celles de leurs pères. —CHARLES DE GUISE.

—Plus on connaît l'histoire de notre pays et de ses institutions, plus on sent grandir et se fortifier en soi le culte de ceux qui se sont illustrés au point d'apparaître tout rayonnants de gloire à travers les riantes perspectives de l'histoire. —STANISLAS DRAPEAU.

—Les éloges prodigués sans discernement deviennent parfois injurieux. Comme l'a dit un auteur, il n'y a que les gens sérieux qui se critiquent, les sots seuls s'admirent. —GONZALVE DOUTRE.

—Ce qu'il y a de remarquable dans notre existence nationale, c'est qu'en réalité, une fois que nous sommes quelque part, nous y restons. Il n'y a rien de plus difficile à arracher que des racines françaises. —HECTOR FABRE.

—Les Piles! saluons les Piles! c'est le siège d'une ville future et qui deviendra grande. —ELZÉAR GÉRIN.

—On a dit: "Racontons au peuple ses légendes avant qu'il ne les oublie." Nous croyons, nous, qu'il vaut mieux encore lui raconter son histoire, surtout cette histoire locale, intime, pratique qui est bien la sienne, cette histoire simple et fidèle qui met sous ses yeux l'origine, les progrès, les obstacles, les succès et les revers de ses institutions, et de tout ce qu'il est appelé à continuer à son tour. —HUGUET-LATOUR.

—La Religion est à l'Etat ce que l'âme est au corps... La séparation de ces deux choses amènerait la mort de la société... C'est par l'union et l'harmonie entre le Sacerdoce et l'Empire qu'un peuple jouira de la paix et marchera d'un pas sûr dans la voie de la prospérité et du bonheur. —MGR. LAFLECHE.

—Notre population est surtout agricole; la plupart des instituteurs sont destinés à instruire des enfants de cultivateurs: il est donc important qu'ils aient certaines connaissances en agriculture, afin de les communiquer à leurs élèves. Ce serait rendre un service éminent au pays que d'inspirer aux jeunes gens de la campagne l'estime et le goût de l'état de leurs pères. —MGR. LANGEVIN.

—Étant à Mantawa, au fin fond des bois, en août 1865, j'écrivis à mademoiselle Adèle Labelle (aujourd'hui ma femme), sur une écorce de bouleau, ces mots: *Je vous aime*. Je ne crois, avant et depuis, avoir jamais rien écrit de mieux. —A. N. MONPETIT.

—En Canada, qu'on demande à ceux qui se sont distingués dans le barreau, s'ils n'ont pas puisé leur science dans les jurisconsultes anciens, et s'il ne leur a pas fallu souvent recourir aux lois romaines pour expliquer nos propres lois. —B. A. T. DE MONTIGNY.

—La création d'une littérature nationale répond à un besoin de notre société... Il nous faut une littérature propre, qui soit l'expression de nos idées et de nos mœurs, et qui puisse à son tour réagir sur elles. Aujourd'hui que tout le monde sait lire et veut écrire, on voit de suite quelle peut être l'influence d'une telle littérature pour défendre le peuple canadien contre l'invasion des idées nouvelles, et pour lui conserver son caractère primitif de simplicité et de grandeur. —L'ABBÉ NANTEL.

—Si les connaissances en histoire naturelle ont fait d'immenses progrès depuis une cinquantaine d'années, des conquêtes, pour ainsi dire sans nombre, s'offrent encore à nos recherches... C'est surtout pour le Canada que le champ de ces conquêtes demeure inexploité. Qui connaît nos oiseaux, nos poissons, nos insectes, nos mollusques, etc.? —L'ABBÉ PROVANCHER.

—Les hommes ont inventé la politique, qu'ils ont définie: la science du gouvernement. Les femmes n'ont rien inventé, mais elles conduisent d'instinct. —J. A. N. PROVENCHER.

—Il est impossible que nous n'ayions pas un grand rôle à jouer dans les destinées futures de l'Amérique, et la Providence permettra que nous accomplissions notre fin... Nous avons tout ce qui constitue une nationalité forte et vivace; nous possédons plus d'éléments nationaux que les États-Unis, et nous méritons mieux qu'eux le nom de peuple... —A. B. ROUTHIER.

—34 Victoria, chapitre XII.—Statuts de Manitoba: Acte pour établir un système d'écoles publiques dans la province de Manitoba. —JOSEPH ROYAL.

L'ABLÉGAT

La mission du délégué romain fait l'objet des commentaires de la presse protestante, non seulement en ce pays, mais même à l'étranger. Les grands journaux américains en entretiennent leurs lecteurs comme d'un événement important.

Voici ce qu'en disait le *World* de New-York, dans un de ses derniers numéros:

Il est rumeur qu'un des objets de la mission du Dr. Conroy serait la nomination d'un cardinal canadien-français. Québec a déjà vu sa cathédrale honorée du titre de Basilique, à l'occasion de son deuxième centenaire, et les différents sièges épiscopaux qui tiennent leur origine de cette église sont très-nombreux tant au Canada qu'aux États-Unis. Il y a un million de catholiques canadiens-français animés d'une ferveur permanente aussi grande que celle des catholiques celtés dans leurs jours de zèle; population qui a conservé son homogénéité en dépit de la propagande religieuse d'autres races et de l'action dissolvante des partis.

L'histoire du Canada, depuis le martyr Brébeuf, de Mgr. de Laval jusqu'à ce jour, est particulièrement riche en grands noms. Mgr. Taché de la Rivière-Rouge, Mgr. Fabre de Montréal, et son prédécesseur Mgr. Bourget, l'archevêque Taschereau de Québec, et Mgr. Lafleche des Trois-Rivières (lequel réunit honneur dans sa personne les talents de tous les Docteurs canadiens catholiques du jour, étant un orateur classique et de premier ordre dans le genre sacré et ayant des connaissances profondes sur la littérature et les mœurs des tribus indiennes): voilà autant de noms qui seraient salués avec joie pour représenter le Canada dans le Sacré-Collège.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Société Saint-Jean-Baptiste s'occupe activement de l'organisation de la fête nationale. Tout nous porte à espérer que cette fête ne sera pas moins brillante cette année que par le passé. Les sections sont déjà en bonne voie d'organisation. Outre la procession ordinaire à laquelle tous les citoyens devraient se faire un devoir de prendre part, il y aura, dit-on, dans l'après-midi, un pique-nique monstre avec jeux et tournois à Pile Sainte-Hélène, et le soir, un concert promenade à la salle Bonsecours, où les artistes et amateurs de la compagnie de M. Prume et Lavallée représenteraient les chœurs de *Jeune d'Arc*.

Nous avons déjà publié la liste des sections, d'après le tirage au sort fait à l'assemblée du 14 mai. Toutes ces sections tiendront sans doute à prendre part à la procession comme les années dernières, et nous invitons celles qui sont en retard à s'organiser au plus vite. Une des plus actives, entre autres, celle des commis-marchands, est déjà toute préparée, et n'attend plus, nous dit-on, que la décision des marchands pour s'engager à paraître à la procession. Nous ne doutons pas que cette décision soit favorable. Nos marchands canadiens-français, dont un bon nombre ferment leurs établissements le jour de la fête de la Reine, auront à cœur de ne pas rester en arrière cette fois, et de ne pas entraver la démonstration. Qu'ils s'entendent pour fermer leurs portes le jour de la Saint-Jean-Baptiste, afin que les sections des marchands et des commis-marchands puissent figurer au complet dans la procession.

Il a été définitivement décidé, à la dernière assemblée générale, qui a eu lieu lundi dernier, de célébrer la Saint-Jean-Baptiste lundi, le 25 juin, au lieu du 24, qui est un dimanche.

LES NOCES D'OR DE PIE IX

Dimanche, 3 juin, était le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX. Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore de détails sur la démonstration qui a dû être faite à cette occasion dans la ville pontificale; mais tout nous porte à croire qu'elle a été magnifique. Cette journée a terminé les fêtes des Noces d'Or, commencées le 21 mai. Jamais le monde catholique n'avait assisté à pareil spectacle. Voici les principaux anniversaires du Souverain Pontife, qui se trouvent compris dans un intervalle de cinq semaines:

Le 13 mai, quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Pie IX;

Le 21 mai, cinquantième anniversaire de sa préconisation épiscopale;

Le 3 juin, cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale;

Le 17 juin, trente-et-unième anniversaire de son élection au souverain pontificat;

Le 21 juin, trente-et-unième anniversaire de son couronnement.

En Canada, la plupart des villes et des villages ont tenu à célébrer convenablement ces anniversaires. Quelques localités ont choisi pour cela le 23 mai, d'autres le 3 juin.

A Montréal, il y a eu, dimanche, fête solennelle, avec procession et illumination générale le soir.

On célébrait en même temps la Fête-Dieu et le cinquantième de Pie IX. La solennité était encore rehaussée par la présence du délégué apostolique. Tout le monde s'accorde à dire que jamais démonstration religieuse ne fut plus imposante à Montréal. La procession a été la plus belle qu'on ait vue ici. Son Excellence Mgr. Conroy portait lui-même le Très-Saint Sacrement. Il était entouré de cinq évêques, qui escortaient le Saint Sacrement, revêtus de leurs habits pontificaux: Mgr. Lafleche, évêque des Trois-Rivières; Mgr. Langevin, évêque de Rimouski; Mgr. McIntyre, évêque de Charlottetown; Mgr. Power, évêque de Saint-Jean, Terre-Neuve. Un nombreux clergé faisait partie du cortège, qui se composait de la plupart des sociétés religieuses ou civiles. La foule était énorme sur tout le parcours de la procession.

Le cortège défila par la rue Saint-Jacques, le Carré Victoria, la rue Radegonde, la rue Lagau-chetière et s'arrêta devant l'église Saint-Patrice où un magnifique reposoir avait été construit sur la pelouse. Le Saint Sacrement y fut exposé à l'adoration des fidèles pendant que l'on chantait le *Pange Lingua*. La procession reprit sa marche, passant sur les rues Saint-Alexandre, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Saint-Lambert et Notre-Dame, et se dispersa sur la Place d'Armes.

Les rues avaient été magnifiquement décorées sur tout ce parcours. Les catholiques de Montréal se sont surpassés, et le souvenir de cette fête grandiose restera comme témoignage de leur zèle et de leur dévouement religieux.

Le soir, il y eut illumination générale. Les principaux édifices et les résidences privées étaient éclairées à grands frais.

En somme, la journée a été magnifique. La démonstration a été facilitée par une température exceptionnellement favorable.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE À MONTREAL

Ainsi qu'on l'avait annoncé, Mgr. Conroy est arrivé à Montréal samedi matin, par le bateau de Québec. Il a été reçu, au débarcadère, par une députation composée des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société Saint-Patrice. La Société Saint-Jean-Baptiste, bien que représentant la plus grande partie des catholiques de la ville, avait, en cette circonstance, cédé la préséance à la Société Saint-Patrice, par courtoisie et par déférence pour Mgr. Conroy et la nationalité à laquelle il appartient. La même chose avait déjà été faite à Québec, où, de plus, le Maire lui-même est un Irlandais, M. Murphy.

Ici, on a remarqué avec regret l'absence de Son Honneur le Maire. Cette absence est le fait du Président de la Société Saint-Patrice, qui, non-satisfait d'avoir le pas sur la Société Saint-Jean-Baptiste, en cette circonstance, a voulu, de plus, avoir la préséance sur le Maire et la Corporation. Son Honneur M. J. L. Beaudry, et les échevins qui auraient désiré vivement présenter leurs hommages à Mgr. le délégué, au nom de la ville, ont préféré se tenir à l'écart, plutôt que de s'exposer à des désagréments et à des inconvenances devant lesquelles le Président de la Société Irlandaise paraissait résolu à ne pas reculer. C'est ainsi que les honneurs civiques n'ont pu être rendus au représentant du Pape, par suite d'un défaut d'habitude de la vie et des convenances chez certains individus. Cet incident, à propos de préséance, dans une pareille occasion, est très-regrettable.

Du débarcadère de la compagnie du Richelieu, Mgr. Conroy et sa suite, accompagnés par les citoyens, se sont rendus à l'église Notre-Dame, où Son Excellence a dit la messe.

Dimanche, Mgr. Conroy a présidé à la procession de la Fête-Dieu. Il portait lui-même le Très-Saint Sacrement.

Lundi soir, il y a eu une procession aux flambeaux en son honneur. Son Excellence a tenu aussi, pendant la soirée, un lever à l'évêché de Montréal.

LES PÉLERINS CANADIENS A ROME

Le City of Brussels est enfin arrivé à Liverpool jeudi dernier, après une traversée de trente-huit jours. Une réception a été faite aux pèlerins par le club catholique de Liverpool. Tous les voyageurs étaient en bonne santé, et ils se sont rendus à Rome sans arrêter nulle part sur la route.

Les pèlerins de la province de Québec, sous la conduite de Mgr. Racine, ont été reçus en audience particulière au Vatican, le 12 mai, en même temps que les pèlerins du diocèse de Rodez (France), sous la direction de M. l'abbé Bousquet. Mgr. Racine a lu l'adresse des catholiques du Bas-Canada, et il a présenté en même temps les cadeaux, consistant en une somme de 85,000 francs et différents objets. Le Saint-Père a répondu par une improvisation en français. Il a dit, en termes émus, combien il est consolé dans sa captivité par ce grand mouvement des pèlerinages. Il a loué en particulier le zèle des Canadiens, qui sont venus à travers l'Océan pour affirmer leur foi.

Sa Saineté a terminé ce discours, prononcé d'une voix forte et avec un accent pathétique, en appelant les bénédictions du ciel sur la France, sur le diocèse de Rodez, sur le Canada, sur les familles des pèlerins et sur chacun des assistants prosternés à ses pieds.

BIBLIOGRAPHIE

Hommage aux jeunes catholiques libéraux—par Mgr. de Ségur—(Edition canadienne, publiée à Québec, par le Cercle catholique de Québec. J. A. Langlois, libraire-éditeur).

Nous accusons réception de cette brochure qui a eu du retentissement dans tout le monde catholique. Nous n'avons aucun doute que cette édition canadienne s'écoulera promptement, et que l'ouvrage sera bientôt répandu dans tout le pays. Les opuscules de Mgr. Ségur sont bien connus ici. Ils sont goûtés au double point de vue du mérite littéraire, de l'excellente doctrine qu'ils enseignent et de la forme éminemment attrayante et populaire. Celui-ci est recommandé spécialement par tous les évêques de la province. Ce n'est pas la première fois qu'un ouvrage de Mgr. de Ségur est réédité en Canada. L'opuscule sur le protestantisme a été publié l'année dernière à Montréal, et il s'est vendu rapidement.

De l'intervention du Prêtre dans l'Ordre Intellectuel et Social.

Tel est le titre d'une brochure publiée par Mgr. Raymond, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe. Cette brochure emprunte aux circonstances un intérêt tout particulier. Pendant que le libéralisme catholique refuse au clergé sa juste part d'influence dans la société et combat son action bienfaisante, en cherchant à le reléguer dans la sacristie, il est bon de rappeler les vrais principes aux esprits et guider les populations dans les sentiers de la bonne doctrine.

Mgr. Raymond, dans son intéressant opuscule,

jeté de la lumière sur le sujet, pose des jalons propres à guider sûrement les esprits et faire voir la nécessité de l'intervention du prêtre dans l'ordre à la fois intellectuel et social.

Nous devons des remerciements de même que de sincères félicitations à l'auteur, car nous croyons que cette brochure peut faire beaucoup de bien. C'est un magnifique résumé de la doctrine catholique sur cette importante question, et tous devront s'empresser de la lire.

Cette brochure a été imprimée à l'établissement du Courrier de Saint-Hyacinthe, et la partie typographique fait honneur à l'imprimerie de notre confrère. Prix : 10cts.

Evntes, docete omnes gentes

Explication du Tableau dogmatique et historique de la Propagation de la Foi

I.—PARTIE SUPERIEURE

LA FOI CATHOLIQUE

1. Dieu le Père, créateur.—Dieu le Fils, rédempteur.—Dieu le Saint-Esprit, sanctificateur. 2. Anges portant les insignes des neuf hiérarchies angéliques.

3. Le genre humain représenté par les principaux personnages des deux Testaments, portant les insignes de leur mission ou de leur martyre.

Ancien Testament.—Les patriarches, qui attendent, figurent et annoncent le Christ.—Les quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Nouveau Testament.—La sainte Vierge.—Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle.—Les apôtres et les évangélistes, qui rendent témoignage à la venue du Christ, par leurs écrits, leur prédication, leur martyre. Sur des banderoles sont inscrits les titres des douze articles du Symbole.

II.—PARTIE CENTRALE

L'EGLISE

1. La Prière : les sept demandes de l'Oraison dominicale représentées par les sept encensoirs des anges au-dessus de l'autel.

2. Les sept Sacrements figurés, sur l'autel, par les six chandeliers et par le tabernacle.

3. Le Pape, vicaire de Jésus-Christ, docteur infailible, source de la juridiction. Il tient à la main les saintes Ecritures, trésor principal de la doctrine catholique.

4.—La Tradition et l'explication des Ecritures représentées par les quatre Pères de l'Eglise latine : saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin et saint Grégoire le Grand.

5. Les missionnaires recevant du Pape la mission d'aller prêcher l'Evangile : un Franciscain, un Dominicain, un Jésuite et un évêque de la Société des Missions-Etrangères (de Paris). Ils personnifient les Congrégations religieuses plus particulièrement vouées à l'apostolat parmi les infidèles.

III.—PARTIE INFÉRIEURE

LA PROPAGATION DE LA FOI DANS LE MONDE

1o.—Missions de l'Occident (à gauche)

Europe.—Les nations de l'Europe sont représentées par leurs premiers apôtres et par les rois convertis à la foi ou zéloteurs de la propagation de la foi.

FRANCE.—Saint Rémi baptisant Clovis.

ANGLETERRE.—St. Augustin, St. Edouard.

ESPAGNE, PORTUGAL.—Saint Léandre, saint Herménégilde, Jean III, roi de Portugal.

HONGRIE, BOHÈME, POLOGNE.—St. Etienne, saint Wenceslas, saint Casimir.

PAYS SLAVES.—Saint Cyrille, saint Méthode.

RUSSIE.—Sainte Odile, le duc Wladimir.

PAYS DU NORD.—Saint Anchaire, saint Olaf.

La chrétienté constituée.—Charlemagne, couronné empereur d'Occident par le pape saint Léon III, rappelle que le premier devoir des princes est de favoriser l'extension du règne de Jésus-Christ.

La France protectrice des missions.—Le roi saint Louis IX envoie une ambassade de Religieux au grand Khan de Tartarie, souverain de la Chine.

Afrique.—Groupe de missionnaires évangélisant les diverses contrées de l'Afrique : Capucins, Observantins, Religieux du Saint-Esprit et Saint-Cœur de Marie, Jésuites, Lazaristes, Prêtres des Missions Africaines, Oblats de Marie Immaculée, Missionnaires du Sahara, Prêtres du séminaire de Vérone, Bénédictins.

Amérique.—Christophe Colomb offre au Christ le monde qu'il a découvert.

PÉROU.—Saint François Solano évangélisant les sauvages.

PARAGUAY.—Indiens des Réductions.

NOUVELLE-GRENADE.—Le B. Claver, apôtre des nègres.

MEXIQUE.—Dominicains consolant les Indiens.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.—J. Cartier et S. Champlain, fondateurs de la colonie chrétienne du Canada.—Franciscains, Sulpiciens, Oblats de Marie, Maristes, Passionistes, Servites, Jésuites, Missionnaires de Sainte-Croix, Basilieus, Bénédictins, Dominicains, Augustins, Trappistes, Lazaristes, Rédemptoristes, Prêtres de la Miséricorde, etc.

2o.—Missions de l'Orient (à droite)

Asie.—Groupe de missionnaires évangélisant l'Orient et l'extrême Orient : Missionnaires de la Société des Missions-Etrangères (de Paris), Franciscains, Dominicains, Carmes, Jésuites, Lazaristes, Missionnaires de la Société des Missions-Etrangères (de Milan), Oblats de Marie, Bénédictins, Missionnaires de Saint-François de

Sales, Missionnaires de la Société des Missions-Etrangères (de Bruxelles), Religieux du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

TURQUIE, ARABIE, PERSE.—Un Lazariste annonce la foi aux représentants de ces nations.

INDES.—Le B. de Britto défend la loi devant un prince hindou.

JAPON.—Saint François-Xavier, patron des missions de l'extrême Orient, évangélise les Japonais.

CHINE.—La statue de saint Thomas dominant la scène rappelle les statues de cet apôtre trouvées dans les pagodes chinoises, et la tradition, conservée chez les païens, suivant laquelle saint Thomas ou ses disciples ont évangélisé la Chine.—411. Siège métropolitain établi en Chine.—1254. Les ambassadeurs de saint Louis auprès de Mangou khan.—1307. Le Franciscain Montcorvin reçu par l'empereur Kou-bi-lai. Rétablissement de la hiérarchie en Chine.—1601. Le Jésuite Ricci et le ministre Zin-ko-lao. Le Jésuite Shall instruit l'empereur Chuntchi.—1692.—L'empereur Kang-hi donne aux missionnaires l'édit qui reconnaît la religion chrétienne en Chine.—1861. Le prince Kong remet au vicaire apostolique de Pé-king le traité de liberté religieuse.—Sœur de la Charité recueillant les orphelins.—Missionnaires baptisant les Chinois.

Océanie.—Le Vénérable Chanel, Mariste.—Groupe de missionnaires évangélisant l'Océanie : Missionnaires de la Société des Sacrés-Cœurs (Picpus), Maristes, Bénédictins, Dominicains, Jésuites, etc.

Nous donnons aujourd'hui un nouveau portrait de Son Excellence Mgr. Conroy. Le premier portrait que nous avons publié, il y a trois semaines, était pris d'après une photographie datant de plus de quinze ans. Celui-ci est la reproduction d'une photographie prise à Halifax, le lendemain même de l'arrivée de Mgr. Pabé, et en Canada, à l'établissement de M. Notman. On pourra saisir la différence en comparant les deux gravures.

CHOSSES ET AUTRES

La Reine vient de créer le major-général Selby Smyth chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George, et M. Sanford Fleming, chevalier du même ordre.

Les correspondants télégraphiques avaient répandu la nouvelle d'une fin prochaine de la guerre orientale, à la suite d'une intervention des puissances. Cette nouvelle est fort compromise par le fait que le Czar et les princes de sa famille sont arrivés samedi dernier sur les bords du Danube, pour présider aux opérations qui se préparent.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement local s'occupent activement de la représentation de la Confédération et de la province à l'Exposition de Paris, en 1878. Les journaux ministériels d'Ottawa annoncent que l'Hon. M. Pelletier, ministre de l'agriculture, sera lui-même le commissaire du Canada à Paris, avec M. J. Perreault pour secrétaire.

L'ex-président Grant, qui est parti pour l'Europe au commencement de mai, a été reçu en Angleterre avec les honneurs qui ne sont faits d'ordinaire qu'aux anciens souverains. Le maire de Liverpool lui prépare un banquet ; la Reine, le prince de Galles et les principaux personnages de la Capitale lui ont envoyé des invitations.

Une dépêche de Londres, en date du 22 mai, contient ce qui suit :

“ Il est hors de doute qu'un sentiment belliqueux très-prononcé existe à Londres. Il s'est accentué tellement qu'on discute la question de savoir quel général commandera le contingent d'armée britannique. L'idée la plus populaire est que le prince de Galles devrait prendre le commandement nominal, d'après la manière allemande, avec le général sir Garnett Wolseley comme chef d'état-major, rôle que remplissait de Moltke auprès de l'empereur dans la guerre franco-allemande.”

On lit dans l'Événement de vendredi :

“ Il y a quelques jours, le lieutenant-gouverneur invitait à Spencer Wood plusieurs de nos littérateurs canadiens à une soirée intime. On nous assure qu'il se propose de répéter ces réunions, d'y inviter nos écrivains à tour de rôle, et, dans l'occasion, de les mettre en rapport avec les personnages distingués qui visitent notre ville. De tout temps, le pouvoir intelligent a tenu à honorer les gens de lettres et les savants. Aussi, ne saurions-nous trop applaudir à cette marque d'honneur et d'encouragement donnée à nos hommes de lettres, dont la carrière est chez nous si ingrate, et qui, pourtant, par leurs recherches et leurs travaux, se trouvent, plus que personne, en état de nous bien faire connaître à l'étranger.”

LES ROIS BERGERS

On parle souvent de l'Australie et de la Plata comme des pays où se rencontrent les plus grands troupeaux. Cependant, plusieurs ranchos du Texas n'ont point de rivaux sous le rapport de la superficie et du nombre des têtes de bétail. Depuis quatre ou cinq ans, la moitié au moins des terres qui s'étendent à l'ouest de San Antonio a été convertie en immense pâturages, entourés de barrières. La culture des céréales a été complètement abandonnée dans cette partie du Texas, tandis que l'élevé des bestiaux, qui s'y multiplie d'une manière prodigieuse, prend chaque jour plus d'extension.

Les petits fermiers ont fait place aux grands, et l'on cite maintenant des cattle kings (rois bergers) qui sont de véritables nababs, propriétaires de milliers de chevaux, et occupent des centaines de serviteurs. Pour donner une idée de l'importance de ces cattle kings du Texas, le Times publie en chiffres ronds le nombre des acres (l'acre vaut environ 37 ares) et celui des têtes de bétail des dix ranchos les plus considérables. A l'est du fleuve Brazos, Allen et fils possèdent 40,000 acres entourés de clôtures en bois et 40,000 têtes de bétail. Au nord d'Austin, Caruthers et frères n'ont pas moins de 50,000 bêtes à cornes. Au pied de la Sierra de Guadalupe, O'Brien conduit 35,000 boeufs. A l'ouest de San Antonio, M. Lowe a converti en prairies 40,000 acres ; il compte maintenant 120,000 bêtes à cornes. Plus à l'ouest, une veuve mexicaine est propriétaire de 140,000 bêtes à cornes ; elle exporte chaque année 15,000 boeufs. Mathews et Coleman, de Rockport, ont 200,000 acres de pâturages et 130,000 têtes de bétail ; Daves et Ellison, 120,000 boeufs ; Kennedy, 190,000 acres, 8,000 chevaux et mulets, et 120,000 bêtes à cornes. Mais c'est à l'ouest du fleuve Nueces que l'on trouve le plus riche rancho, celui du capitaine King, situé à 30 milles de Corpus-Christi. Le nombre des acres y est évalué actuellement à 200,000 ; celui des têtes de bétail à 170,000, y compris 8,000 chevaux. L'automne dernier, M. King a vendu et fait conduire, dans l'Etat du Kansas 30,000 boeufs, qui ont été payés 827,500 dollars. Il a fallu 700 hommes pour mener cet immense troupeau jusqu'à Hayes' City.

“ Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête,” comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centimes chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Table with market prices for various goods in Montreal, dated June 2, 1877. Columns include item names and prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table with market prices for various types of livestock (beef, sheep, etc.) in Montreal.

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT.



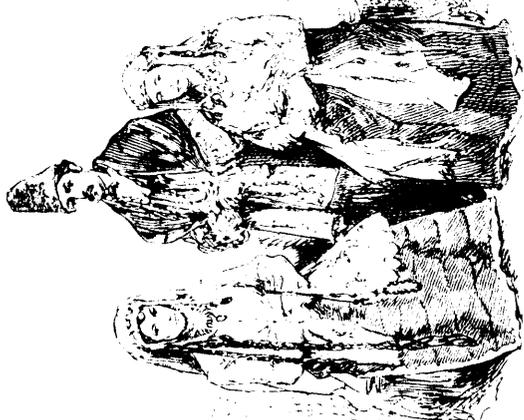
Derviche turc



Karamanien du Taurus.



Femme de Trebizonde.



Arméniens et arméniens turcs.

TYPES ARMÉNIENS.



Femme du Kurdistan.



Souverain de Kous-Beslar.

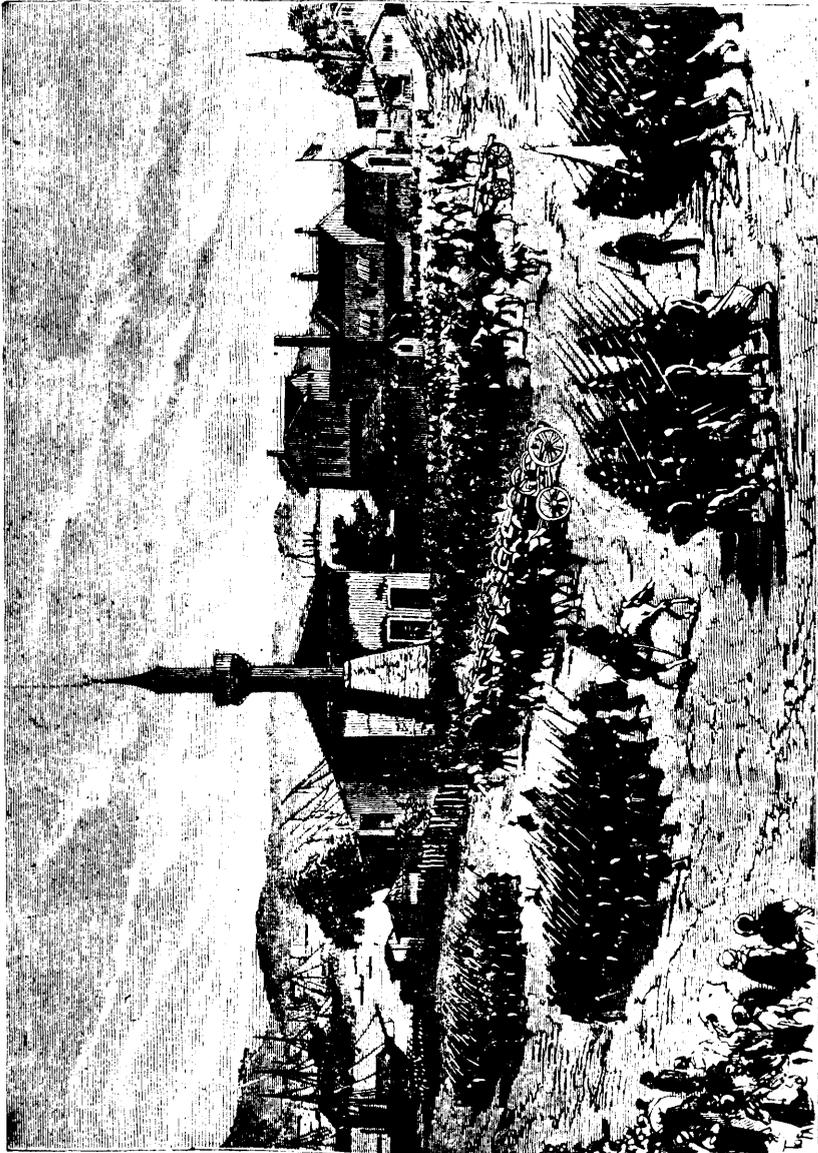


Prince arménien.



LA GUERRE D'ORIENT VUE DE BAYAZID, EN ASIE, PRIS PAR LES RUSSÉS

LES EVÉNEMENTS D'ORIENT.



Constantinople. — ÉMBAUCHEMENT À L'ÉCHELLE DE SIRÉDJI-SKELÉ DE TROUPES ET DE CANONS À DESTINATION DE VAÏNA.



Constantinople. — LE BARRÉ DE BARRÉS-MERIS-ANCIEN, ENVOYÉ À VAÏNA EN 1876, POUR Y ÊTRE DÉMONTÉ.



1 Village de Yeni-Mahalli 2 Embouchure de la Mer Noire 3 Tour Asiatique 4 La Montagne Gigantesque 5 Tour de Bâtes 6 Anadolou 7 Constantinople 8 Mahmoudieh 9 Osmanieh 10 Monastirli-Haneri 11 Fetih-Bahad 12 Idjalah 13 Asar-Eltah 14 Mourad-Zafar 15 Anadolou

GUERRE D'ORIENT LA FLOTTE TURQUE

LE SORCIER DU MONT GRANIER

TROISIÈME PARTIE

LE CAPITAINE SAUVEDUC

Ah ! puissiez-vous, Seigneur, vous à qui rien n'échappe, Dans les cios dévastés découvrir une grappe, Et dans l'ivraie, un froment pur ; A côté du crime superbe, Trouver quelque vertu, sous l'herbe Qui dérobaît son front obscur.

(J. OGIER. Le 31 décembre.)

V

OU LE DAUPHIN GUY XII APPREND UNE FOULE DE CHOSES QU'IL IGNORAIT

Monseigneur Guy, douzième du nom, dauphin de Viennois, comte de Vienne, d'Albon, de Graisivaudan, d'Ambrunois, prince de Briançonnais, duc de Champsaur, était alors dans sa trente-quatrième année.

Il était fils de Guy-André et de Béatrix de Montferat, sa troisième femme ; le dauphin Guy XI ayant épousé en premières noces Semnonnesse de Poitiers, et en secondes Béatrix de Calustral, de laquelle il avait eu Béatrix, mariée d'abord à Amérie de Montfort et ensuite à Démétrius, roi de Thessalie.

Guy XII—que dans sa jeunesse on appelait Guignonnet—avait quatorze ans lorsque son père mourut, en 1236. Il ne s'était fait remarquer par aucune action d'éclat, et passait d'abord pour un prince faible et sans énergie.

Guy, quoique irrésolu, timoré, aimant le plaisir et les divertissements bruyants, travaillait avec ardeur à faire le bonheur de ses sujets. En lui, le sentiment de la justice était inné. Il n'eût pas souffert qu'on fit une injustice à qui que ce fut. Il accueillait avec la même bonté les réclamations des nobles et celles des vilains, comme on nommait à cette époque les bourgeois habitant les villes.

Au moment où Prigent et ses compagnons furent introduits auprès de lui, le dauphin était assis auprès d'une table : un moine de Saint-Bruno, debout, les manches ensevelies dans sa robe blanche et les yeux baissés, causait à voix basse avec lui.

Lorsque Prigent entra, Guy se leva et fit trois pas à sa rencontre, tandis que le jeune homme, s'approchant avec lenteur, vint droit à lui, s'inclina profondément et mit un genou en terre.

—Dieu vous garde, messire ! dit le dauphin, suivant la loi de l'étiquette, qui défendait au visiteur de parler avant d'avoir été interrogé par le prince.

—Et bien ! continua-t-il, comment avez-vous trouvé notre bal ?

—Merveilleux, magnifique seigneur, répondit Prigent.

—Et cette singulière affaire des fantômes à la tête de mort, hein ? Vraiment, c'est une énigme pour moi ! Cependant les morts ayant généralement autre chose à faire qu'à venir figurer dans une mascarade, j'estime que c'était une plaisanterie.

—Vous avez d'autant plus raison de penser ainsi, monseigneur, que je vous amène les cinq fantômes en question.

Le visage du dauphin se rembrunit et le moine fit rapidement le signe de la croix.

Sur ces entrefaites, Protais Sauveduc avait ouvert la porte à travers laquelle plongèrent immédiatement cent regards curieux. Le capitaine dit quelques mots à un officier qui venait le remplacer, entra suivi de Baldoph, et referma les deux battants, au grand regret des courtisans de l'anti-chambre.

—Ces fantômes, poursuivit le sire du Rocher, les voici, monseigneur.

Sauveduc, Ternier, Jérôme et Baldoph s'avancèrent.

—Le cinquième, très-redouté seigneur, c'était moi ! dit Prigent.

—Et me direz-vous quel but avait cette mascarade qui est presque un outrage à la mort ? s'écria le prince d'un ton sévère.

Prigent répondit :

—C'est pour le dire à Votre Grandeur, que je lui ai demandé audience ce matin. . . . Je dois ajouter que la mission que m'a confiée auprès de vous mon illustre maître, le révérend évêque de Maurienne, se lie intimement au fait dont Votre Altesse vient de parler.

—Je ne comprends pas, répliqua le dauphin. Le père Archambaud, mon confesseur, peut-il entendre ce que vous avez à me dire ?

—Oui, monseigneur.

Prigent commença d'une voix légèrement altérée :

—Que Votre Seigneurie me pardonne, si j'ose prendre la liberté de l'interroger ; mais comme il s'agit d'une affaire dont la vie de plusieurs hommes dépend. . . .

Le prince l'interrompit :

—Faites comme il vous conviendra de faire, monsieur l'ambassadeur, dit-il. Interrogez : je répondrai.

—Monseigneur, que vous a dit, hier, à l'oreille, M. de Carabanchel avant que vous vinsiez nous ordonner d'abaisser nos capuchons ?

Le dauphin hésita :

—Monseigneur, il y va de votre trône. . . . de votre vie, peut-être !

—Eh bien ! il me dit que, parmi vous, se

trouvait le fameux comte de Mainvilliers qui fut, il y a dix ans, pour crimes de diverse nature, condamné à mort et brûlé en effigie à Chambéry.

Prigent sourit en jetant un regard rapide à ses compagnons.

—Le comte de Mainvilliers se trouvait, en effet, hier, au palais delphinal, reprit-il aussitôt. Mais il n'était point parmi nous. Il était auprès de Votre Altesse, auprès de madame la dauphine. Il y avait des fleurs de lys d'argent sur son suret de damas violet.

—Quoi ! s'écria Guy XII, M. de Carabanchel. . . .

—Carabanchel et Mainvilliers sont un seul et même personnage !

Le dauphin bondit sur son siège :

—Impossible ! exclama-t-il.

—Je l'affirme sur mon honneur.

Le prince réfléchit un instant, se forçant à garder un visage impassible. Son confesseur, debout auprès de lui, frémissait, et dévorait du regard les envoyés d'Amédée de Miribel.

—En somme, reprit le dauphin, qu'est-ce au juste que ce Mainvilliers ?

Jérôme—Jean des Avanchers—prit la parole :

—De tous les seigneurs ici présents, dit-il, c'est moi qui connais depuis le plus longtemps cet homme. Il est Sarrasin : son nom est Haroun-ben-Adel. Après avoir commis, en Palestine, plusieurs crimes qui demeurèrent impunis, il abjura l'islamisme et reçut pour prix de sa conversion, le titre de comte de Mainvilliers ; le bon roi de France Louis, égaré par de fausses apparences, fut son parrain et lui imposa, au baptême, le nom d'Aloys. Il vint alors en Europe, suivi de six jeunes seigneurs que, par son exemple et ses paroles, il avait pervertis. Parmi eux, se trouvait Jacques, seigneur de Bonniard. . . .

—Daignez épargner celui-là, Jérôme ! interrompit Baldoph, devenu pâle.

—Il est mort, justice lui a été rendue, comme aux autres. Je parlerai de lui sans colère, monsieur, parce que je ne veux pas oublier que je parle devant son fils.

Alors Jérôme, avec une éloquence ardente, raconta la vie entière de Mainvilliers, depuis son départ des Lieux-Saints jusqu'à la catastrophe du 25 octobre 1248. Et Pétremand le Bréchet, Barberaz, Prigent, Protais Sauveduc, l'un après l'autre et sous la foi du serment, confirmèrent le récit de Jérôme.

A son tour, Oger de Ternier narra ce qui s'était passé à Venise, et comment le renégat avait lâchement assassiné Orlando Sorranzo et la noble Angela Giustiniani, sa femme, pour voler leurs trésors.

Le dauphin et le moine écoutèrent, avec une attention soutenue, ces accusations portées contre un seul homme, et dont la moindre entraînait la peine capitale.

Plus d'une fois, la pâleur de la mort envahit leurs visages et des frissons d'horreur secouèrent leurs corps. Cet homme, ce renégat, ce relaps, quels crimes n'avaient-ils pas perpétrés ? Quelle corruption lui était inconnue ? Apostasie, sacrilèges, rapt, homicides, vols, attentats à la majesté divine, complots contre la majesté royale, sa conscience lui reprochait tout cela. Il en voulait à la société tout entière, il haïssait l'ordre social et niait toute liberté, celle du crime exceptée ; il se révoltait contre la loi et se révoltait contre Dieu.

Comment s'était opérée cette immense perversion morale ? Quels en avaient été les agents ? Quelle voix lui avait enseigné le mal ? Quel guide l'avait conduit dans les sentiers du vice ? Quel souffle avait terni cette âme créée à l'image du Très-Haut ?

Guy-Dauphin, animé dans une méditation aussi profonde que douloureuse, resta silencieux pendant près d'une heure ; à plusieurs reprises, des larmes amères jaillirent de ses yeux brûlants. On lisait tour à tour sur son front, l'indécision, la résolution, l'accablement, la colère et la douleur.

Il cherchait la solution d'un problème insoluble :

La cause première de la dégradation de l'homme.

Enfin, il releva la tête, et, d'une voix que l'émotion avait profondément altérée, il fit cette simple question :

—Que faut-il faire !

Chacun répondit selon son impression à cette question :

—Agir immédiatement, dit Barberaz.

—Juger aujourd'hui le renégat et l'exécuter demain, dit Belletruche.

—Le tuer comme une bête fauve, sans autre forme de procès, ajouta Oger de Ternier.

Prigent, Baldoph et Pétremand gardèrent le silence.

Jérôme s'avança et prit la parole.

—Non, dit-il, il faut attendre. Mainvilliers ne se doute de rien. Il faut le faire surveiller et l'empêcher de s'enfuir ; cela sera facile. Messire Protais Sauveduc et notre ami Belletruche se chargeront volontiers de remplir cette tâche.

Demain, Prigent partira pour Saint-Jean de Maurienne et ramènera tous les gens qui assistèrent à la catastrophe du 25 octobre 1248.

Notre ami Barberaz partira pour le pays de Foix. Il crèvera vingt chevaux, s'il faut, mais dans quelques semaines il sera de retour et nous rapportera la preuve que le comte de Carabanchel n'est pas l'ambassadeur du comte de Foix. Il faut procéder légalement ; cette affaire aura un grand retentissement et doit être un grand exemple. Tous les témoins de l'affaire du Granier devront faire leur déposition. M. de Ternier et moi réglerons les affaires de Jérusalem et de Venise. Voilà mon avis.

Le père Archambaud approuva de la tête et ajouta d'une voix brève :

—Le seigneur qui vient de parler à raison. Je ne puis faire autrement que de me ranger à son avis. Seulement, vous l'avez averti, prenez garde qu'il n'échappe.

—Il n'échappera pas, s'écria Baldoph, et nous allons, séance tenante, distribuer son rôle à chacun de nous. Messire Protais Sauveduc et le baron de Belletruche, le lieutenant Artus de Léar exerceront une surveillance active et surtout inostensible. Le Révérend Père Archambaud voudra bien se charger de réunir les pièces du procès fait au coupable par le conseil de Savoie, en 1249. Les pièces de ce procès sont à Chambéry. En 1250, l'officialité diocésaine a instruit un second procès, relatif aux faits de sorcellerie, sortilège, attentats à la Majesté divine. Le lieu où ces crimes ont été commis faisait partie du décanat de Savoie, lequel était du ressort du diocèse de Grenoble. Les documents de ce dernier procès doivent être ici. M. de Barberaz se rendra à Foix et M. de Ternier cherchera à découvrir ce qu'a fait le comte depuis son arrivée à Grenoble.

Tous applaudirent à l'habileté, à la prudence du jeune orateur.

Le dauphin lui serra la main avec effusion et se mit à la disposition des conjurés.

—Encore un mot, dit le père Archambaud, en se levant. Que tout le monde ignore l'objet de cet entretien. Dissimulez toute trace d'émotion ou de colère. Soyez prudents et veillez.

IV

COMMENT L'ON PREND PLUS DE MOUCHES AVEC DU MIEL QU'AVEC DU VINAIGRE

Ce fut sur ces paroles que l'audience s'acheva.

Ce fut avec un air dégagé, une désinvolture admirable, que les ambassadeurs de Maurienne sortirent de chez le dauphin. Ils avaient l'air souriant, contents d'eux-mêmes et causaient avec un entrain si parfaitement joué, que tous les assistants s'y trompèrent.

—Peste ! dit Falque de Montchenu à Prigent, votre audience a été longue, monsieur l'ambassadeur, et l'heure du dîner est passée depuis longtemps !

—On voit que vous avez réussi, nasilla un grand et gros seigneur à l'air matamore, qu'on appelait le capitaine des Allemands. Je vous offre mon sincère compliment, sire du Rocher.

Le comte de Carabanchel attendait, trépidant d'impatience, qu'on appelât son nom. Il paraissait fort préoccupé et l'on remarquait l'air d'anxiété répandu sur son visage.

Tout à coup, la porte de la salle d'audience s'ouvrit avec fracas.

Le moine chartreux se montra sur le seuil.

Il y eut grand silence :

—Messeigneurs, prononça-t-il de sa voix grave et sonore, le dauphin ne recevra personne aujourd'hui, attendu que des affaires d'Etat le réclament. Je suis donc chargé de vous donner congé.

Son regard fit le tour de l'assemblée, il s'inclina et rentra dans la chambre, dont la porte se ferma sur lui.

Protais Sauveduc s'avança vers le comte de Carabanchel, le poing sur la hanche, et se dandinant agréablement :

—Eh ! eh ! dit-il avec une grâce toute particulière, à l'ambassadeur qui grimait à un sourire, eh ! eh ! seigneur comte, vous voyez ! on nous donne congé sans beaucoup de cérémonie.

—Je n'en suis pas fâché, répondit l'autre, il est tard et j'ai faim !

Protais appela sur ses lèvres son sourire le plus engageant.

—Comme cela se trouve ! s'écria-t-il. J'ai de mon côté un appétit féroce, et, si Votre Seigneurie de craint pas de. . .

Il s'interrompit et regarda le comte d'un air timide.

—Achevez donc ! sire capitaine.

Protais feignit d'hésiter un instant :

—Vraiment je n'ose, murmura-t-il. Enfin, je vais parler en militaire, un peu brusquement peut-être.

—Voyons, n'ayez crainte ! Voulez-vous accepter de partager mon dîner ? s'écria Sauveduc à brûle-pourpoint.

Ce fut au tour de Carabanchel d'hésiter.

—Ma foi ! répondit-il enfin, votre offre m'est trop agréable pour que je la refuse. J'accepte donc, messire ; mais où irons-nous faire cette petite débauche ?

Oger de Ternier, Baldoph et Belletruche sortaient en ce moment de l'antichambre et frôlaient en passant le groupe formé par le comte et Sauveduc.

Celui-ci dit, assez haut pour que ses compagnons pussent l'entendre :

—Si vous le voulez bien, nous irons à l'hôtellerie du Cheval à la Tête d'Ours. Dame Euphrasie—l'hôtesse—cuisine supérieurement.

La Corbière et Ternier échangèrent un regard d'intelligence.

Quelques instants plus tard, Sauveduc arriva à la porte du palais delphinal, donnant toujours le bras à M. Carabanchel, qui affectait une joyeuse humeur et semblait n'avoir gardé aucun souvenir de sa déconvenue.

Sur la place du palais, ils rencontrèrent, par un hasard calculé, le baron de Belletruche qui bayait eux corneilles, et promenait au soleil sa vaste corpulence et le splendide justaucorps de soie couleur de rose, qui en emprisonnait les robustes contours.

En apercevant le gros baron, Sauveduc poussa un cri de joie, et s'avançant vers lui, lui dit avec déférence :

—Ah ! cher ami, que je suis aise de cette rencontre fortuite !

—Vraiment, vous amusez-vous à muser ainsi sur cette place ? ou si c'est que vous tenez à montrer aux manants votre somptueux har-nois ?

Belletruche secoua avec vigueur la main que lui tendait son ami, salua le comte, et il répondit en baillant.

—Point ! Nenni-dà ! Je m'ennuie, capitaine !

—Je m'ennuie à. . . à estocader contre des moulins à vent pour me distraire. . . .

—Alors, poursuivit Sauveduc, en interrogeant l'ambassadeur du regard, alors que ne m'octroyez-vous la grâce de partager mon repas ? Plus on est de fous, plus on rit, dit le proverbe. Or je suis en humeur de rire.

Belletruche, à son tour, regarda le comte :

—Si monsieur n'y voit pas d'empêchement.

Carabanchel salua avec courtoisie.

—J'espère, continua le baron, que M. de Carabanchel ne m'en veut point de mon algarade de ce matin ?

—Oh ! baron, fit le comte en souriant, voici beau temps que j'ai oublié notre petite querelle.

Belletruche s'empara alors du bras gauche du soi-disant Espagnol, le brave capitaine étant en pleine possession du bras droit de sa seigneurie.

Peu d'instants après, ils étaient tous les trois installés dans une des chambres du premier étage de l'hôtellerie du Cheval à la Tête d'Ours, située sur la place Saint-André, tout à côté de l'église. C'était une maison de belle apparence, fort proprement tenue. L'hôtesse était réputée la meilleure ménagère et la cuisinière la plus habile de la capitale du Dauphiné. Un excellent repas fut donc servi par dame Euphrasie à ses convives.

Le comte de Carabanchel appréciait la bonne chère, et savait déguster les bons vins. Aussi mangea-t-il et but-il aussi copieusement que Belletruche, ce qui n'est pas peu dire, assurément.

Or, comme rien n'est moins agréable qu'un repas silencieux, tout en effleurant tous les plats, tout en ne laissant jamais son verre vide, le comte tint le dé de la conversation.

Après avoir touché aux sujets les plus divers, on en vint à la politique, sujet de causerie qui fut toujours en grande faveur, autrefois comme aujourd'hui, et Carabanchel mit adroitement sur le tapis ce qui serait dénommé, de nos jours, la question de Savoie.

Boniface le Roland, qui régnait alors en Savoie, était un enfant de treize ans, soumis à la tutelle de sa mère, Cécile de Baux, et de son oncle Thomas, comte de Flandres. Le comte Pierre, frère de celui-ci, ayant épousé Agnès de Faucigny, n'avait eu qu'une fille, Béatrix, qu'il avait mariée au dauphin Guy XII, lequel eut ainsi en perspective l'héritage du Faucigny, enclavé au beau milieu de la comté de Savoie, ce qui devait amener des guerres inévitables. La réunion du Faucigny aux possessions des dauphins donna pour alliés naturels à ceux-ci les comtes de Genève, qui possédaient Annecy, la Roche, Faverges en Savoie.

La conversation de nos trois personnages roulait donc uniquement sur le danger que courait la maison de Savoie, mise en contact avec d'aussi dangereux voisins.

Après avoir tracé de cette situation un tableau parfaitement exact, l'ambassadeur de Foix, s'adressant au capitaine Sauveduc, lui dit :

—N'êtes-vous pas Savoyard, sire capitaine ?

—Sans doute, monseigneur.

—Et de quel pays êtes-vous originaire ?

Protais Sauveduc jeta sur le comte un regard pénétrant. Puis élevant la voix il répondit avec aplomb :

—Je suis né sur les terres du sire de Montmaieur, monsieur le comte.

Carabanchel se retourna vers Belletruche :

—Et vous, baron ?

—Moi ? je suis vassal du seigneur évêque de Maurienne.

—Très-bien ! Et sans doute, poursuivit le comte, vous aimez votre pays et chérissez votre suzerain, messires ?

Belletruche et Sauveduc se levèrent et, choquant leurs hanaps l'un contre l'autre, ils s'écrièrent ensemble :

—Noël à Boniface et vive l'aigle à la croix blanche !

Le comte se leva à son tour : saisissant un flacon de malvoisie, il en versa la moitié dans sa coupe, la souleva d'une main ferme et reprit :

—Pourquoi donc ne me mettez-vous pas en tiers dans votre souhait, messires ? Je suis de bon sang espagnol, mais je n'aime pas moins que vous la maison de Savoie, par le glorieux Saint-Maurice !

Les deux Savoyards se regardèrent sans répondre.

Alors Carabanchel se leva, et, l'œil en feu, la voix frémissante, il prononça les paroles suivantes :

—La maison de Savoie, messires, est destinée à jouer un grand rôle dans l'histoire. Faut-il qu'elle tombe aujourd'hui misérablement, parce que le Piémont se révolte, parce qu'un mariage impolitique lui enlève le Faucigny ? Que faut-il donc pour la sauver ? oh ! bien peu de chose. Que le dauphin Guy XII vienne à mourir demain, comme il n'a que des filles, son héritage arrivera à la maison de Savoie, son héritière naturelle. Alors, maître des comtés de Cap, d'Embrun, de Briançon, de Vienne, de Graisivaudan, d'Albon, comte palatin et sénéchal de l'empire, Boniface de Savoie pourra tourner ses armes victorieuses contre la rébellion. Il récupérera le Faucigny, les vallées de l'Arve et du Giffre, les pays de Gex et de Valbonnais. Il chassera de sa comté les Gé-

nevois, qui lui ont pris trois de ses plus belles villes, trois perles de sa couronne....

—Crain-t-on que l'investiture de ces Etats lui soit refusée? Le cardinal Pierre de Champaignon, qui est Savoyard, pèsera sur la décision du Pape Alexandre IV. Le grand-maître du Temple, Guillaume de Gerbaix, et son lieutenant Ginfred d'Allinges, qui sont Savoyards, feront intervenir les chevaliers Templiers, qui possèdent tant de biens dans ce pays. Ah! messieurs, ce serait une chose merveilleuse que de voir un jour le descendant d'Humbert aux Blanches Mains s'asseoir sur le trône royal de Bourgogne et ceindre son front de la couronne du roi Gunthram. Et pour cela, que faut-il? rien; la vie d'un homme!....

Tandis que le comte parlait, Protas Sauveduc s'empara de la coupe du comte, l'emplit jusqu'aux bords, et y jeta un globe caché dans le chaton de sa bague.

Lorsqu'il eut achevé, Porateur, épuisé, but d'un trait... sa tête vacilla sur ses épaules, il tomba évanoui.

Au lieu de malvoisie, le capitaine lui avait fait boire une liqueur des plus violentes et un narcotique foudroyant.

Dans la chambre voisine, deux hommes, l'oreille collée contre la cloison, n'avaient pas perdu un seul mot du discours de l'ambassadeur.

—Le misérable! murmura l'un d'eux, que machine-t-il encore?

—Les hommes de cette trempe, répondit le second personnage, ne peuvent être innocents. Leur esprit leur suggère toujours quelque nouvelle entreprise.

—Soyez persuadé que cet homme se flatte d'arriver....

—Où?....

—Qui sait? Il veut peut-être régner à son tour!

—Vous êtes fou, Ternier.

—Non pas! je crois fermement que Mainvilliers vise à détrôner Guay XII, à épouser Béatrix de Savoie et à monter sur le trône delphinal, sous prétexte de servir de tuteur aux enfants du prince actuel. Pour arriver là, il veut se servir de la maison de Savoie et des influences qu'il vient d'énumérer.

—Mais ce projet est d'un insensé!

—Croyez-vous qu'il n'y ait pas un peu de folie en Mainvilliers? Sa profonde scélératesse....

Deux coups frappés à la cloison interrompirent cette conversation.

Les deux amis sortirent précipitamment et entrèrent dans la salle voisine, où se passait une scène digne des pincesaux de Zurbaran ou de Goya.

Le comte de Carabanchel, étendu sur le plancher, dormait d'un sommeil de plomb. On avait ouvert son corps d'un tapis de laine blanche souillé de taches de vin, qui lui faisait une sorte de linceul.

Protas Sauveduc, assis près de la table, sur laquelle se trouvaient pêle-mêle des flacons, des coupes de cristal, des débris de verres, des plats de fruits à demi-vidés, compulsait le contenu d'un gros portefeuille qu'il venait de prendre dans une des poches du pourpoint de Carabanchel.

Belletruche, agenouillé près de celui-ci, le fouillait de la main droite, tandis que de la main gauche il élevait au-dessus de sa tête une torche allumée.

Oger s'avança et poussa du pied le corps de Carabanchel. Puis, tirant son poignard du fourreau:

—Si je le tuais! dit-il simplement.

—Nous ne sommes pas des assassins, mais des justiciers, s'écria Baldoph.

—Ne souillez pas la lame de votre dague, ajouta Belletruche, laissez cette besogne au bourreau.

—Cet homme-là n'est pas digne de mourir par le glaive, proféra Sauveduc, il doit être brûlé vif! Et il ajouta:

—Qui donc sait l'espagnol, parmi vous, mes frères?

—Moi! dit Baldoph, lequel était savant comme un clerc.

—Eh bien! venez, et nous traduirez ceci."

Il lui montra un parchemin sur lequel étaient écrites une douzaine de lignes.

Baldoph s'approcha, lut d'abord tout bas, et poussa un cri d'étonnement.

—Oh! oh! s'écria-t-il, vous aviez raison, Ternier. Voici ce que le traître écrit au comte de Flandres, Thomas de Savoie, chef du conseil de régence. Et il lut:

Senor Conde,

Se ud me mande 1,000 hombres armados a el delinado y se me de je la corona de este estado, le dare a ul el comitudo de Gap y el comitudo de Graisivaudan. Haga ud una buena ripuesta al masajero.

CARABANCHEL.

—Ce qui veut dire, poursuivait Baldoph, à peu près ceci: "Seigneur comte, si vous envoyez cent lances en Dauphiné et si vous me laissez la couronne de cet Etat, je vous céderai les comtés de Gap et de Graisivaudan. Veuillez faire bonne réponse au messager.

—Hum! fit Protas, qu'aurait dit le comte Thomas en recevant cette lettre?

—Il aurait dit, répondit Oger de Ternier, ce que tous les princes diraient à sa place: que deux provinces de plus valent bien un effort de complaisance, et que la politique passe avant les affections de famille."

(A continuer.)

On dit que Son Excellence Mgr. Conroy doit être l'hôte du Gouverneur-Général, pendant une partie de son séjour à Ottawa.

CLÉRICAL.

Je me trouvais hier dans une maison où, presque que chaque jour, je suis forcé de me rendre; je m'y rencontre d'ordinaire avec les mêmes personnes, habitués comme moi de l'établissement, avec lesquelles (plusieurs au moins) je suis loin d'être en parfait accord. De là, parfois, des discussions ardues, mais qui, comme il arrive presque toujours, après un échange de paroles plus ou moins piquantes, laissent chacun dans son opinion. D'ailleurs, malgré le feu croisé des épithètes souvent vives, on se sépare sans rancune en se donnant la main par l'habitude de vivre ensemble, et aussi parce qu'au fond des cœurs il n'y a pas de fiel et que tous sont sincères, même ceux qui se trompent le plus évidemment pour moi.

C'est le cas de la plupart, braves citoyens d'âge différent et de professions diverses, mais qui, par la faute de leur première éducation, par l'influence de certains milieux, ou les préjugés résultant de l'ignorance ou de la fausse science, qui est pire, jugent les choses au rebours du droit sens, d'autant plus affirmatifs, résolus, tranchants, qu'ils sont dans le faux et se font, en se targuant d'indépendance, les porte-voix d'absurdes journaux.

D'ordinaire, je me tiens coi et je me garde de relever tels ou tels propos plus ou moins mal sonnants dont mes nerfs sont agacés; car, par une longue expérience, je sais que la contradiction serait en pure perte et n'aboutirait qu'à des discussions aussi irritantes que stériles. Parfois, cependant, l'impatience me prend, et, à l'audition de certaines bourdes par trop choquantes, je me laisse aller à la riposte, comme il m'arriva précisément hier, à propos des impiétés bêtes des pitres en titre de certaine feuille démocratique-voltaire. J'ai dit *voltairienne* par habitude et faute d'une autre expression qui se trouvait sous ma plume: car les drôles en question, qui se prétendent les fils de Voltaire, lui ressemblent comme l'huître au cormoran, la tortue au barbouin. Arouet, certes, les renierait bien haut pour sa descendance, en les qualifiant, comme il faisait si volontiers de ses adversaires, Garasse ou Fréron, pleutres, benêts, stercoraires; je ne dis pas qu'il aurait tort: Quoi qu'il en soit, à l'occasion d'une sottise par trop forte, relative aux questions religieuses, je ne pus garder mon sang-froid et j'en dis mon opinion avec quelque raideur peut-être.

"Oh! bien, j'en étais sûr, et je songeais à part moi: Gare la bombe! Attendons-nous à une sortie du cléricale."

Ainsi s'exclama certain jeune homme, le plus étourdi de la bande et d'autant plus prompt à parler qu'il ne pense guère.... au mois de lui-même, et n'est jamais que l'écho d'un autre individu ou journal.

"Encore ce mot! repris-je, mais une bonne fois il faut en finir; s'il vous plaît, mon cher, dites-nous ce que c'est qu'un cléricale?"

—Un cléricale! Eh! ça se comprend du reste et nul n'en ignore. Pourtant, s'il vous faut une définition, je dirai: c'est ce qu'on appelle naïvement un *jésuite à robe courte*.

—Ah! fort bien, voilà qui est répondu, mais à la condition *sine qua non* de nous dire maintenant ce qu'était le jésuite à robe courte?"

Mon interlocuteur, assez interloqué, resta bouche bée, en ayant l'air de réfléchir. Puis, en étourneau qu'il est, assez naïf au fond et non moins prompt, avec la légèreté de son caractère, à la reculade qu'à l'agression, il finit par dire:

"Au fait, je n'en sais rien, et, s'il faut être franc, j'ai répété le mot pour l'avoir entendu dire dans trop savoir ce qu'il signifie; quoique, dans mon opinion, il ne doive pas être un compliment, et me paraisse se dire et se prendre toujours en mauvaise part.

—Assurément! mais le plus souvent par des personnes qui, comme vous, ne sont que des échos, assez semblables à ces honnêtes gens qui, faute d'y prendre garde, aident à répandre les pièces fausses lancées dans la circulation d'abord par d'habiles coquins.

—Merci de la comparaison.

—Dans mon intention, elle n'a rien de blessant pour vous. Mais il est déplorable, pourtant, de voir avec quelle facilité des hommes qui, comme vous, sont d'honnêtes gens, deviennent la dupe des méchants et contribuent, par exemple, à la fortune de certains mots qu'on dénature et dont la haine, une haine absurde, fait de cruels engins de guerre. Ainsi est-il arrivé jadis pour le mot *jésuite*, qu'on remplace aujourd'hui volontiers par le mot *cléricale*, mais pour ceux qui les emploient de cette façon, les deux termes, à vrai dire, sont synonymes.

—Qui, interrompit l'un des auditeurs qui, lui, n'a pas seulement du poil follet au menton et croit que la sagesse est en raison directe de la longueur de la barbe; oui, cela n'est pas douteux! L'un et l'autre signifient à peu près la même chose, à savoir, dans mon opinion, qui est celle de beaucoup d'autres, de quasi tout le monde, signifient: l'esprit routier, le retour aux vieilles idées, à l'antique religion, à la défunte monarchie, à la domination abusive du clergé, à la dime, à la corvée, à l'ignorance, à l'inquisition et à tout le reste.

—Ouf! nous connaissons cette ritournelle qui traîne dans tous les anas révolutionnaires et fait, comme on dit, le fond de la langue. Voyons, de bonne foi, cela est-il sérieux? et la main sur la conscience, oseriez-vous affirmer, vous qui n'êtes point un sot, que vous croyez à ces propos de l'autre monde?"

—Mais... mais... enfin, n'est-ce pas

ce que sur tous les tons aujourd'hui répètent nombre de journaux?

—Raison de plus de hausser les épaules! Car vous le savez aussi bien que moi, lesdits "carres de papier," comme les qualifiait railleusement A. Karr, obéissent, selon leur coutume, en cela à un mot d'ordre, mot d'ordre insensé, criminel d'ailleurs en ce moment.

—Comment donc?

—Ils obéissent à la consigne donnée par des cafards qui, connaissant bien la toute-puissance d'un mot sur les foules, et n'osant toujours ni directement s'attaquer à la Religion, à l'Eglise, au lieu des expressions *catholique*, *catholicisme*, ont imaginé, en s'es déjouant de leur acception vraie, de se servir de l'adjectif *cléricale* et du substantif *cléricisme*, un affreux barbarisme, inventé par eux. Mais la grammaire comme la bonne foi n'importe guère à... cette clique; tant pis, je lâche le mot.

—Un peu bien vif! il me semble que pour quelqu'un qui fait profession de charité....

—La charité n'a rien à voir là et ne me défend pas, mais elle autorise la juste indignation qui me soulève contre ces misérables.

—Oh! oh!

—Oui, misérables, car, se targuant avec outre-cuidance de patriotisme, prétendant quasiment au monopole sous ce rapport, ils font litière des intérêts les plus chers de la France en se faisant les alliés, que dis-je? les instruments, dociles, serviles, de ses plus grands ennemis.

—Par exemple!

—Mais, pour tout homme qui se sert de ses yeux pour voir, de ses oreilles pour entendre et que la passion n'égare pas, cela ne fait point l'ombre d'un doute. Vous ne croyez pas, vous autres, à une Providence; mais nous y croyons, nous, comme nous croyons à la lumière en plein midi. Or, cette Providence, dans ses desseins mystérieux, mais miséricordieux pour notre infortunée patrie, a fait que les choses se sont arrangées de telle sorte que les intérêts de la France se confondent presque partout, plus que jamais, avec ceux de l'Eglise. Il faut l'entêtement de la haine imbécile dont certains séides sont possédés pour se refuser à cette évidence qui crève les yeux. Prenez une carte-monde, tout au moins une carte de l'Europe, mettez le doigt ici, là, à droite, à gauche, s'il se trouve une contrée où l'Eglise souffre de l'oppression, où les catholiques gémissent en voyant leurs prêtres, leurs évêques tourmentés, emprisonnés, leurs sanctuaires profanés, pillés, ruinés, vous pouvez être sûr que les persécuteurs, ennemis acharnés du catholicisme, ne sont pas moins les ennemis de la France. Oui, dans leur conviction, tous les coups, mortels s'ils pouvaient, qu'ils portent à l'Eglise, sont des coups portés à la France.

—La vérité me force d'avouer qu'il y a bien du vrai dans ce langage, et je ne saurais méconnaître une si étrange coïncidence. Je ne vous dissimulerai pas même que, moi, partisan du progrès, chaudement libéral, mais patriote avant tout, Français dans la moelle des os, j'ai souvent pris de l'humeur en lisant les sottises diatribes... des journaux que vous ne lisez pas.

—Pas souvent du moins! Et à quoi bon, puisque, par avance, je sais ce qu'ils vont dire, quand, tous les matins, ils servent à leurs abonnés, vrais moutons de Panurge, les mêmes et éternels clichés? Un coup d'œil jeté sur telle feuille suffit pour me mettre au courant des visées de la secte qui semble prendre le mot d'ordre des loges... et pas des loges françaises, encore que toutes se valent. Je n'ai pas lu deux aliénas, ou seulement dix lignes de tel article, que je me sens soulevé par l'indignation, que je bondis de colère en voyant tant de stupidité dans la haine, et une telle absence d'honnêteté, de bon sens, de patriotisme. J'aime à croire que la plupart des griffonneurs n'ont pas conscience du rôle détestable auquel ils se prêtent, et qui les ferait juger, si l'on s'en tenait aux apparences, des mercenaires et des stipendiés.

—Peste!

—Oh! ah! oh!

—Que voulez-vous, messieurs, un fait est un fait comme un chat est un chat! Puis, comment s'amuser aux ménagements de la politesse, édulcorer les euphémismes quand il s'agit de qualifier des actes, des paroles qui, en d'autres temps, paraîtraient à tous ce qu'ils sont, des crimes de lèse-nation? Comment être indulgent pour les malheureux qui, par une haine impie, ou par des lâches calculs d'une ambition idiote, se font les valets de nos ennemis, deviennent traîtres et renégats? Non, non, quand de gaieté de cœur ils sacrifient la patrie à leur égoïsme, nul ne m'empêchera de crier bien haut: "Arrière les Judas!"

BATHILD BOUNIOL.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Il semble confirmé, par les dernières dépêches du théâtre de la guerre, que les Turcs ont repris la citadelle d'Ardahan, qui leur avait été enlevée par les Russes. Le télégraphe n'est guère précis au sujet des opérations qui s'accomplissent en Arménie, entre Kars, Erzeroum et Batoum. Il est évident, néanmoins, que les Russes rencontrent plus de résistance qu'ils n'en attendaient.

La guerre est entrée dans une nouvelle phase, pendant la dernière quinzaine. Jusqu'ici, les Turcs s'étaient tenus sur la défensive, et ils s'étaient contentés de repousser les attaques des envahisseurs russes. Ils ont pris l'offensive à leur tour. Leur flotte se prépare à bombarder les villes du littoral de la mer Noire. Ils ont

déjà opéré un débarquement sur la côte de la Circassie, et ils se sont emparés de plusieurs places importantes. Ils se sont établis dans leurs conquêtes, et ils dirigent chaque jour des incursions sur le territoire russe. Les Circassiens révoltés se sont joints à eux, et les deux armées, l'armée d'invasion et l'armée des révoltés indigènes, ont presque réussi à couper la retraite au grand-duc Michel, qui se trouve engagé actuellement avec l'armée russe du Caucase dans la région de l'Arménie. La position des envahisseurs russes, de ce côté, n'est guère encourageante. La Porte possède un avantage inappréciable sur son ennemi, dans la possession de la mer Noire, dont elle est maîtresse absolue.

Sur le Danube, rien de changé. Les correspondants attribuent le calme qui règne dans cette partie au fait que des négociations en vue de la paix seraient entamées auprès des gouvernements européens, du consentement des parties belligères. On parle d'interventions et d'alliances de toute sorte; mais il n'y a rien de défini.

Voici les dépêches les plus intéressantes:

Londres, 29 mai.—Dans son premier-Londres, le *Times* dit que Bismark cherche à amener une entente entre la Russie et l'Angleterre, à propos de la question turque. Dans le cours de cet article, le *Times* ajoute que l'animosité contre l'Allemagne augmente tous les jours en France, que Bismark veut faire alliance avec l'Italie pour combattre l'ultramontanisme et empêcher, s'il le peut, une alliance entre la France et l'Autriche. Tout le monde sait, du reste, qu'il existe un traité secret entre l'Allemagne et la Russie.

Londres, 31.—Une dépêche de Rome dit que Victor-Emmanuel a écrit au Pape une lettre le félicitant relativement à l'anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Dans sa réponse, le Pape prie le roi de ne pas permettre que les paroisses et les congrégations soient dépouillées de leurs biens.

Saint-Petersbourg, 31.—Les fortes pluies qui sont tombées sur les bords du Danube et dans le Caucase, ont retardé les opérations des Russes.

Les nouvelles de Tiflis, en date du 29, ne mentionnent que des reconnaissances et des escarmouches sans importance.

Londres, 29 mai.—On remarque que les bonapartistes ont eu la part du lion, dans les nominations faites par le nouveau ministère, ce qui cause de la défiance et un certain malaise parmi les légitimistes.

On dit que le président MacMahon a envoyé une lettre autographe au pape exprimant la confiance que, dans la position critique où se trouvait la France, Sa Sainteté lui continuerait sa bienveillance ordinaire.

Paris, 29.—Le *Moniteur* déclare que le président MacMahon est bien décidé à ne résigner sous aucun prétexte.

Rome, 29.—On dit que Sa Sainteté a demandé indirectement à l'empereur d'Autriche de s'interposer auprès du Czar, au nom des catholiques de Pologne.

Paris, 29.—Le Duc de Broglie, ministre de la justice, a lancé une circulaire défendant la publication des articles faisant l'apologie de la Commune et des nouvelles insinuant que la France verrait avec faveur une guerre étrangère.

Les journaux publient un manifeste, daté de Constantinople le 7 mai, invitant les émigrés polonais à se rendre en masse en Turquie, pour y former un corps de troupe. Le gouvernement turc a fourni au comité 40,000 fusils et 100 canons.

Tous les journaux polonais de la Galicie encouragent leurs compatriotes à prendre part à la lutte contre la Russie et à former une légion polonaise.

ANTIQUITÉS CANADIENNES.—On lit dans la *Minerve*:

"Il nous arrive de Québec une nouvelle qui, si elle est exacte, fournira aux savants matière à de nombreuses hypothèses et à des discussions intéressantes. Il paraît qu'une personne, en creusant le sol à une centaine de milles en arrière des Trois-Rivières, a trouvé, à une profondeur de trente pieds, des vases dont la forme rappelle celle des vases étrusques, une cornue et les restes d'un four. Ces fouilles ont été faites dans un endroit qui n'est ouvert à la colonisation que depuis quatre ans. Comment ces objets ont-ils été enfouis en cet endroit et comment ces restes de fournaux ont-ils été recouverts de trente pieds de terre? D'aucuns inclinent à croire que ce sont des reliques qui datent de bien longtemps avant la découverte de l'Amérique. La photographie de ces vases, etc., a été envoyée au département des Travaux Publics, à Québec. En l'absence de plus amples renseignements, nous ne voulons hasarder aucune hypothèse."

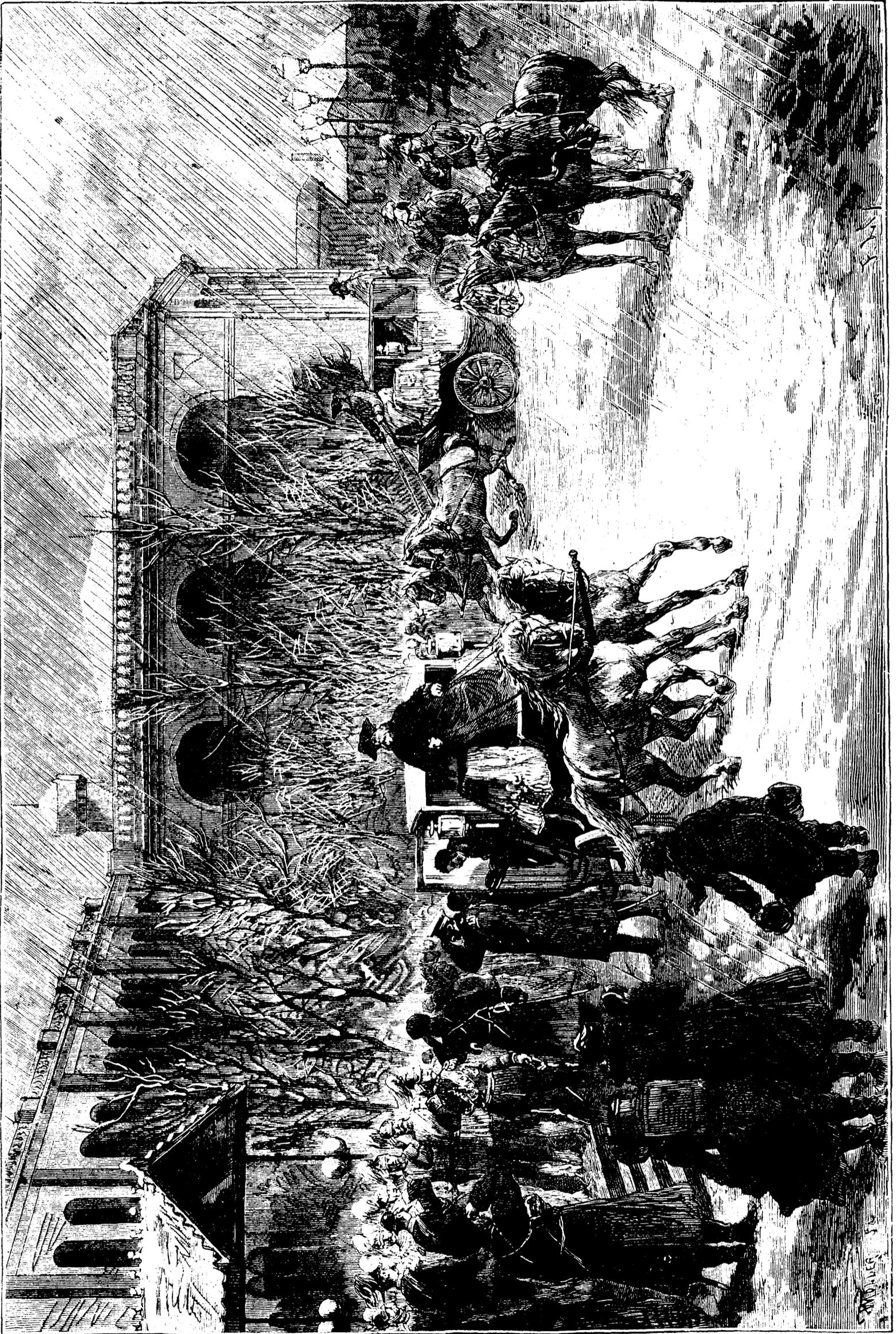
—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.



DEPART DE CZAR POUR ALLER PRENDRE LE COMMANDEMENT DE L'ARMEE DU DANUBE

FAITS DIVERS

NOUVEAUX DÉTAILS SUR L'OURAGAN DE VENDREDI.—On lit dans le Courrier de Saint-Hyacinthe :

"Vendredi, vers 3 1/2 heures p.m., une affreuse tempête s'est déchaînée sur les paroisses de Sainte-Marie de Monnoir, Sainte-Angèle, Sainte-Brigide, Saint-Césaire, L'Ange-Gardien et Saint-Paul d'Abbotsford.

"Le vent soufflait avec une telle violence qu'un grand nombre de bâtisses furent renversées, et les débris transportés à de grandes distances. On a trouvé des pièces de bois de dix pouces de diamètre sur vingt pieds de longueur transportées à trois ou quatre arpents. Dans Sainte-Angèle, où la tempête paraît avoir sévi avec plus de violence, il n'y a pas moins d'une trentaine de maisons et granges renversées sur un espace d'environ un mille. J'ai vu une maison en bois dont le toit avait été emporté et tout le lambris soulevé, quoique les pièces de la charpente fussent restées intactes. A Sainte-Brigide, les toits de deux granges furent emportés en morceaux, et un jeune homme, fils de Louis Viens, qui sortait de l'une de ces granges, eut un bras fracturé par une pièce de bois qui le frappa. A Saint-Césaire, sept ou huit bâtisses furent renversées et quelques érablières endommagées. A L'Ange-Gardien, plusieurs bâtisses furent aussi renversées et de magnifiques érablières complètement détruites. Saint-Paul d'Abbotsford fournit aussi une quinzaine de bâtisses endommagées et un grand nombre de sucreries détruites.

On rapporte qu'à Sainte-Marie de Monnoir, plusieurs maisons et granges furent aussi détruites. Des vieillards disent n'avoir jamais vu pareille tempête. Aussi figurez-vous les débris d'un si grand nombre de bâtisses transportés par un vent furieux à des hauteurs prodigieuses, au milieu des éclairs, des éclats de tonnerre et d'une pluie par torrents. En un grand nombre d'endroits les clôtures furent brisées et emportées au loin. Les dommages sont incalculables ; plaise à Dieu que nous ne voyions jamais de nouveau pareille tempête !

Voici les noms des personnes qui perdent le plus : Sainte-Marie de Monnoir, MM. Alfred Fournier, Jérémie Théberge, Désiré Lemay.

Sainte-Angèle : Louis Ledoux, Paschal Marcel, Michel Brodeur, André Breault, Abraham Loiseau, Charles Loiseau, Timothée Fadeau, Ambroise Nadeau, Charles Dubuc, Joseph Dubuc, Joseph Fournier, Timothé Beaulieu et Hébert Benjamin.

Saint-Césaire : MM. Abraham Papineau, Charbonneau, Clovis Noiseux, Casgrain, Ulric Pelletier et Paul Godu.

L'Ange-Gardien : M. Charles Gauvin. Saint-Paul d'Abbotsford : Jacques Daigle, Antoine Sabourin, Labonté, Joseph Rainville, Coiteux et plusieurs autres.

Cette trombe de vent courut de l'ouest à l'est, sur plus de dix arpents de largeur.

Dans une sucrerie de M. Chs. Gauvin, de sept cents érabes, il n'en reste pas cent debout.

Dans une sucrerie de M. Clovis Noiseux, où il a été fait huit cents livres de sucre ce printemps, il ne reste pas un érable debout.

Le chemin de ligne de Saint-Césaire à L'Ange-Gardien, dans le bois, est impassable ; il est tout jonché d'érabes."

TRENTE FAMILLES SANS ASILE.—On lit dans le Nouveau-Monde :

"Vers deux heures, mercredi matin, le feu s'est déclaré dans un hangar situé en arrière de la maison No. 163, rue Dalhousie, et appartenant à M. Conroy.

"Le feu s'est bientôt communiqué à un chantier de bois appartenant à MM. G. et J. Esplin.

"Les maisons qui entourent ces chantiers sont, ou plutôt étaient, toutes en bois et sont bientôt devenues la proie des flammes, qui se sont communiquées au moulin de Syke.

"Bref, le feu ne s'est arrêté qu'à la rue Ottawa.

"Les brigades du feu de Saint-Henri et de Saint-Jean-Baptiste sont venues porter secours, et ont parfaitement manœuvré.

LA CATASTROPHE DE LA "REVANCHE." — QUATRE-VINGTS VICTIMES.—Voici quelques détails sur l'explosion de la frégate cuirassée la Revanche, explosion qui a été annoncée par le câble.

La Revanche était depuis trois jours au mouillage de Villefranche ; l'amiral Jauréguiberry fit signal dans la soirée du 15 d'allumer les feux et de se préparer à appareiller. Au moment où la Revanche levait l'ancre, une explosion terrible se produisit : une des chaudières venait d'éclater. Un nuage de vapeur enveloppa immédiatement la frégate, qui faisait à l'amiral le signal de l'accident.

L'amiral Jauréguiberry a quitté immédiatement le Richelieu, pour venir à bord de la Revanche, où il a fait hisser son pavillon.

Les premiers pansements ont été faits par les médecins de l'escadre.

Les habitants de Villefranche sont accourus avec le plus louable empressement apporter de la ouate imbibée d'huile dont on a enveloppé les blessés.

Le nombre des morts et des blessés est malheureusement considérable ; il y a vingt-six hommes tués. Un homme a disparu : il a été impossible de retrouver son corps ; dix hommes se sont blessés très-grièvement ; seize ont des blessures graves ; vingt-cinq ont reçu des blessures qui présentent des chances de guérison. Comme tout le monde était au poste d'appareillage, la plupart des morts et des blessés appar-

tiennent au personnel de la machine et des chauffeurs.

Quand il a été bien constaté qu'aucune nouvelle explosion ne pourrait se reproduire, et que la poudrière ne pouvait sauter, la Provence a pris la Revanche à la remorque et l'a conduite à Toulon. Le triste convoi arrivait le 15 à quatre heures trente minutes du matin, sur rade, où l'attendait M. le vice-amiral Dupré, préfet maritime, qui, prévenu par une dépêche de Villefranche, avait pris toutes les dispositions nécessaires pour le débarquement des blessés.

Une enquête est ouverte pour rechercher les causes de l'explosion de cette chaudière presque neuve. La Revanche était commandée par un des meilleurs officiers français, le capitaine de vaisseau Lespès ; le capitaine de frégate, second de la frégate, est le commandant Brown ; l'état-major est composé de cinq lieutenants de vaisseau et de quatre enseignes ; à bord se trouve en outre un sous-ingénieur de 1re classe de la marine, M. Madamet.

—On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Grant-Pacha.—La société de Washington est très-occupée en ce moment d'une nouvelle qui, si elle se confirme, remplira les cœurs américains d'un légitime orgueil. Le voyage du général Grant en Europe, représenté jusqu'ici comme une excursion sautaire destinée à reposer l'expédition des fatigues du pouvoir, aurait un objet beaucoup plus haut et plus important. Le général Grant aurait reçu du sultan, par l'intermédiaire de son gendre, M. Sirtoris, l'offre du commandement en chef des armées ottomanes, avec le titre de pacha et un traitement princier. Un palais sur le Bosphore serait offert comme épingle à Mme Grant. Son fils aîné, Fred, serait nommé Bey, et le cadet, Ulysses junior, Effendi. Cette combinaison aurait été proposée à la Porte par l'Angleterre, qui y verrait le germe d'un arrangement entre le czar et le sultan, à raison des relations d'amitié qui n'ont cessé d'exister entre l'empereur de Russie et l'ex-président des Etats-Unis.

Une telle solution de la question d'Orient par l'intervention du frère Jonathan ferait le plus grand honneur à la profondeur diplomatique de John Bull. Une seule difficulté s'oppose encore à l'arrangement, c'est la question du harem—car on ne saurait concevoir un pacha ou un bey sans harem—qui soulève des oppositions intimes faciles à concevoir, mais non à surmonter. Il faut espérer que la paix du monde ne tiendra pas à une telle misère, et que nous verrons l'heureuse fortune du général Grant, qui s'est déjà élevé si haut dans son pays, aller encore en croissant jusqu'à la fin de ses jours.

Nous donnons, du reste, cette nouvelle sous toute réserve, en laissant la responsabilité à l'Item de Philadelphie, qui l'a publiée dans sa primeur.

—Une anecdote typique racontée par le Gaulois, à propos de la charité inépuisable de Mgr. l'évêque de Versailles, qui vient de mourir :

"Mgr. Mabile soutenait de ses derniers privés un certain nombre de nécessiteux, pauvres honteux pour la plupart, que l'on recommandait à sa charité.

"Parmi ceux-ci se trouvait un individu qui était parvenu, à force de bassesses et d'hypocrisies, à obtenir une petite pension de l'évêque.

"Or, ce personnage n'était autre qu'un communal de la pire espèce, que Mgr. Mabile fut tout étonné de voir un jour porté sur la liste municipale la plus foncée.

"Bien plus, il avait parlé à un club et demandé la tête de tous les ecclésiastiques du diocèse.

"Après les élections, où, du reste, il ne fut pas nommé, cet estimable citoyen eut encore le courage de retourner chez l'évêque pour toucher sa pension, pensant que le bruit de ses exploits n'était pas parvenu jusqu'aux oreilles de son protecteur.

"Mgr. Mabile lui versa l'argent du trimestre et se contenta de lui dire :

"— Je ne me suis pas fait prier pour vous inscrire sur la liste de mes pauvres ; j'espère, monsieur, que vous ne m'oublierez pas sur votre liste d'otages.

"Inutile d'ajouter que le personnage empocha l'argent et ne revint plus."

MARIAGE

A Saint-Colomb de Sillery, près Québec, le 14 mai, par le Révd. Georges Drolet, I. Sylvestre, 60r. M. D., de Sorel, à mademoiselle Marie-Reine Bruneau, fille unique d'Adolphe Bruneau, 60r. M. D., aussi de Sorel, et petite-fille de l'hon. Juge Bruneau, autrefois de Montréal.



BOURSES DE CILCHRIST, 1876.

Les candidats résidant dans la province de Québec, qui désirent concourir pour ces bourses et subir l'examen qui doit avoir lieu le dernier LUNDI de JUIN prochain, doivent transmettre immédiatement leurs réquisitions, accompagnées des pièces et certificats nécessaires, au Département de l'Instruction Publique, où ils pourront avoir tous les renseignements requis.

Québec, 18 mai 1877 8-23-3-123.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

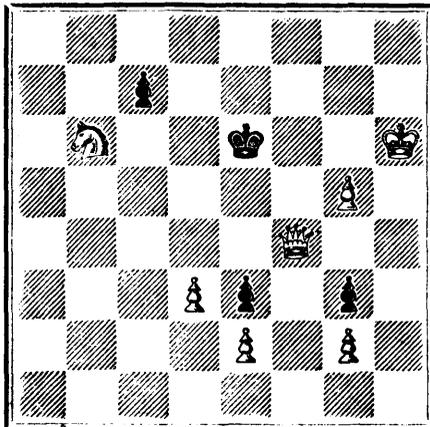
Autres solutions justes des problèmes Nos. 22 et 23 : M. J. A. Hamel, M. D., Baie Saint-Paul. Solutions justes du problème No. 24 : MM. P. Dezelles, Saint-Hyacinthe ; "B.", Saint-Liboire ; L. O. P., Sherbrooke ; J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; A. C., Saint-Jean ; P. O. Giroux, J. L. P., M. Toupin, Dr. D. et J. E. Giroux, Montréal ; N. P., Sorel ; Z. Delaunais et H. M., Québec ; J. A. Hamel, M. D., Baie Saint-Paul ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe.

Solutions justes du problème No. 25 : MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; N. P., Sorel ; H. M. et Z. Delaunais, Québec ; A. C., Saint-Jean ; J. E. Giroux, Dr. D., M. Toupin, J. L. P. et P. O. Giroux, Montréal ; J. A. Hamel, M. D., Baie Saint-Paul ; L. O. P., Sherbrooke ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe.

Nos offrons nos remerciements aux messieurs suivants pour l'envoi de problèmes : J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; R. O. et J. A. H., Baie Saint-Paul ; M. Toupin, Montréal.

PROBLÈME No. 28.

Composé par M. P. DEZELLES, Saint-Hyacinthe Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 24.

- Blancs. 1 T 7e C D échec 2 T prend F échec 3 D 2e T R 4 T ou D échec et mat. Noirs. 1 F 3e C D (A) 2 R 8e F D 3 Ad libitum. (A) 1 R 8e F D 2 F pr. P échec 3 Ad libitum.

PROBLÈME No. 29.

- Blancs. 1 R 4e C R 2 D 6e T D 3 T 2e T D 4 F 4e T R 5 F 1er C D 6 C 7e F D 7 Pions 2e F R, 2e C R et 3e C D. Noirs. 1 R 4e R 2 D 8e T R 3 T 1er R 4 T 3e D 5 F 6e R 6 C 4e F D 7 Pions 2e F R, 5e D et 3e C D. Les blancs jouent, font échec et mat en 6 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 25.

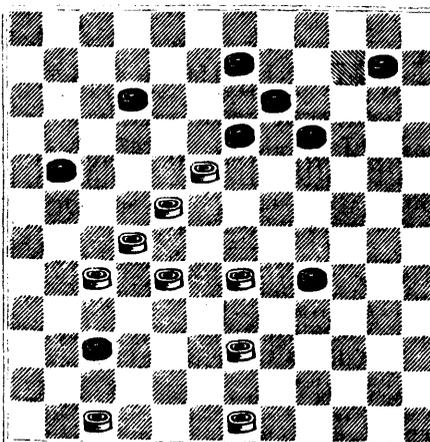
- Blancs. 1 C 6e C R 2 D pr. P échec et mat. (A) 2 C 4e F R échec et mat. (B) 2 D 7e F R échec et mat. Noirs. 1 F prend C (A) 1 P 5e C R échec (B) 1 R prend C

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 76

NOIRS



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 74

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show piece counts and outcomes like '2* et gagnent'.

Solutions justes du Problème No. 74

Montréal.—J. Primeau, J. C. Robillard, Ar. Pelletier, Holyoke, Mass.—John Gadbois, Village Lauzon, Lévis.—N. Samson.



Exposition Universelle PARIS.

Les personnes qui désirent exposer VOUDRONT BIEN

S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT

L'Honorable Ministre de l'Agriculture, OTTAWA,

Pour les Blancs d'Applications, les Règlements pour les Exposants Canadiens, la Classification et autres renseignements désirables.

Comme l'espace réservé au Canada est restreint, les applications doivent être faites de suite et pas plus tard que

LE 15 JUILLET PROCHAIN.

Aucune application ne sera reçue après cette date.

Ottawa, 26 mai 1877. 8-23-6-126

MAUVAISES LANGUES !

Ceux qui crient sur les toits que la maison ne vend que des coupons d'indiennes, et n'a que la réclame pour mérite, sont de mauvaises langues. Les quatre à cinq mille pratiques qui visitent tous les jours notre maison, nous rendent le plus beau témoignage que notre magasin est le plus considérable, le mieux assorti, le plus honnête et le plus poli de toute la Province. Nous gardons les marchandises de goût les plus riches comme les plus communes ; et de ce que nous vendons les marchandises de haute valeur à des bas prix extraordinaires, certaines gens habitués à vendre les bonnes marchandises à des hauts prix fabuleux, en concluent que nous ne vendons que des articles communs. Encore une fois, ces gens ne savent pas ce qu'ils disent. Les prix chez Pilon sont toujours tels qu'annoncés dans les journaux et les circulaires.

DERNIERS ACHATS AUX ENCANS

- 2,000 Pièces de Grenadines couleurs nouvelles, 5c seulement. 1,000 Pièces de Grenadines noires barrées en couleur, 10c seulement. 1,000 Pièces de Grenadines noires unies, 10c seulement. 3,000 Pièces de Grenadines noires de toutes qualités, prix assortis. 500 Pièces de Toiles barrées pour robes, 10c seulement. 1,000 Pièces de belles Toiles unies pour costumes, 10c seulement. 5,000 Pièces de Lawns blancs pour costumes à grands sacrifices. 10 Caisnes de magnifiques Etoffes à robes pour l'été, à des prix très-réduits. 5 Caisnes de Soies nouvelles noires et de couleur, de tous prix et qualités. Nous avons maintenant quatre express qui font en moyenne soixante voyages par jour pour la distribution des paquets. Nos pratiques ne doivent rien craindre maintenant pour la réception de leurs effets. Les derniers agrandissements que nous venons de faire nous permettent d'ouvrir un nouveau département de modes aux Dames. Elles n'auront plus rien à craindre à l'avenir pour être servies.

A PILON & CIE.,

615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL

A l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON, L. J. PELLETIER. 7-37-52-5

ON DEMANDE quelques hommes actifs et dignes de confiance pour prendre des ordres pour une pépinière en cette Province. Ils devront parler français et anglais. Pour les conditions, s'adresser à CHASE BROTHERS, Montréal. 8-23-3-127

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

La Crise Financière et la Dépression Commerciale de 1873, '74, '75, '76,

AVEC DES

OBSERVATIONS PRATIQUES SUR LE SYSTÈME DE BANQUE EN CANADA,

PAR

A. A. TAILLON

GÉRANT DE LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA A SOREL.

Ce volume est le résultat de sérieuses études des causes qui ont amené la désorganisation du commerce et le dérangement des conditions financières du pays ; il a été préparé avec un grand soin et il sera très-utile aux hommes d'affaires. Des agents solliciteront bientôt des souscriptions. 18 mai 1877 8-23-3-129

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112

FAITES USAGE
DU
SIROP EXPECTORANT,
DE
L'ELIXIR TONIQUE
et du **SIROP DES ENFANTS** du
Dr. J. EMERY CODERRE.
64, RUE ST. DENIS, coin de la RUE DORCHESTER
A vendre chez tous les Pharmaciens.

LA COMPAGNIE DE TABAC ADAMS

La Compagnie de Tabac Adams s'adressera à la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter de l'argent sur la garantie de ses immeubles, et pour confirmer l'emprunt déjà effectué.
Par ordre du Bureau,
G. G. MACPHERSON,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 26 Avril 1877. 8-17-9-108



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.
Les termes seront comme suit:
L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.
Les samedis, elle se fermera à midi.
Le programme des études sera le suivant:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (mét. robes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les hauteurs lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.
Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire de la Province de Québec.
8-20-4f-110



Province de Québec,
Département de l'Immigration
du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,
Agent de l'Immigration du Gouvernement
8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

AUGUSTE COUILLARD,
MARCHAND DE FER,
RUE ST. PAUL,

qui s'est fait une renommée depuis plusieurs années par ses POÈLES de qualités supérieures qu'il vend à bon marché, a été obligé d'agrandir considérablement son Magasin, vu qu'il a profité de la crise et du bon marché, pour se procurer le stock le plus considérable de
POÈLES, FOURNITURES DE MAISONS, PEINTURES, HUILE, VERNIS ET OUTILS POUR MENUISIERS
qui existe dans Montréal.

AVIS AU PUBLIC.

MAGASIN: Nos. 233, 235, 237 et 239, RUE ST. PAUL, entre la RUE ST. VINCENT et la PLACE JACQUES-CARTIER.
Mr. COUILLARD a quelques magnifiques PIANOS qu'il peut vendre pour \$290; ces Pianos valent \$600.
8-17-4-10

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY
DEVINS, WORM PASTILLES.
The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults
Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.
PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.
APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

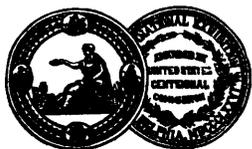
On enverra une boîte par la malle à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal



USINE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DU CANADA. Fabrique de Fauchennes, Moissonneuses, Râteaux à Cheval, Moulins à Battre, etc., sans rivaux.
Notre Motto est et a toujours été depuis 25 ans: "Le meilleur et le plus économique." Demandez des circulaires. On demande des Agents et on invite la correspondance de toutes les parties du monde. Escompte alloué aux Corporations Religieuses. G. M. COSSITT & FRÈRES, 92, rue des Enfants-Trouvés, Montréal.
R. J. LATIMER, Agent. 8-20-9-117

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE
MONTREAL,
No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE,

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire

8-20-52-118

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs
Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



ÉLIXIR
Fortifiant et fébrifuge,
très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc.
Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies.

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharmacien.
PICAUT & CIE H. MCLEOD
HENRY R. GRAY J. E. BURKE
LAVIOLETTE & NELSON W. E. BRUNET
JOS. LEDUC J. B. MARTEL

A. CHARBONNEAU & CIE.

Entrepreneurs Menuisiers
No. 10, RUELLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée
MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical,
POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,
17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL,
Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS
8-11-52-98.

Personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les
LES OVULES SUÉDOIS
à Paris: Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre.
Dépôts: MM. HENRY R. GRAY, 111, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

(Le premier magasin en gros établi sur la rue Notre-Dame)



D. C. BROSSÉAU,

IMPORTATEUR

ET MARCHAND EN GROS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET PROVISIONS,

42 ET 46, RUE NOTRE-DAME, À L'EST DE LA RUE BONSECOURS,

MONTREAL.

Notre Assortiment dans les lignes ci-dessus est toujours au grand complet, et offert aux

PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE
SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre:
GOUTTE ET RHUMATISMES
Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement.
Montréal: A. DELAU, No 611 Street, 222, agent pour le Canada, et Mrs. Pheis.
DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Ébénisterie, PARIS.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

ON SE DEMANDE OÙ EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importées directement d'Europe. Chapeaux garantis gratis.

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE,
A l'Enseigne du Chapeau Rouge.
8-15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises
(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BOULEVARD POISSONNIÈRE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse.
8-20-52-116

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109



COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjoints-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre)

W. POWELL, Colonel,
Adjudant-Général.

Quartiers-Généraux, }
Ottawa, 11 avril 1877. } 8-18-26-110

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE RIEMOND-DERRAVALS